

URIOPSS



*Pays de
la Loire*



FORMATIONS

2023

UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS



Nous sommes heureux de vous présenter notre catalogue 2023.

Pour répondre au plus près aux attentes et aux enjeux de vos associations, nous vous proposons une offre renouvelée et enrichie.

Au regard des multiples enjeux qui s'imposent à nous, nous souhaitons à travers ce catalogue 2023, vous soutenir dans vos fonctions supports mais aussi sur les questions transversales telles que l'éthique, les pratiques numériques, l'attractivité des métiers et la qualité de vie au travail, la participation et l'empowerment seront également abordées dans l'offre de formation de l'URIOPSS.

LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE, pierre angulaire de la vie de nos organisations abordera dans ce catalogue des propositions telles qu'une initiation à la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), les démarches favorisant la participation des personnes concernées, l'évaluation de l'utilité sociale de nos organisations.

LES RESSOURCES HUMAINES ET LE MANAGEMENT étant des sujets centraux dans nos associations, des formations vous sont proposées préparant l'intégration des nouvelles générations dans nos établissements, la démarche GPEC, la mutualisation et la mise à disposition de personnel ou portant sur les pratiques professionnelles relatives au bien-être au travail, etc.

Pour s'adapter à ces évolutions et faciliter le confort et la pédagogie des formations à distance, le réseau UNIOPSS/URIOPSS s'est doté d'une plateforme de formation en ligne.

Dans un souci de proximité et d'agilité, toute l'équipe de l'URIOPSS est à l'écoute de vos besoins. Cette offre sera complétée tout au long de l'année, notamment en fonction de l'actualité et de vos besoins en matière de déploiements stratégiques et techniques de vos projets associatifs de territoire.

Peggy JEHANNO
Directrice



SOMMAIRE

Pour vos formations,
choisissez le réseau
UNIOPSS-URIOPSS

p. 3

Nos accompagnements

p. 5

Notre offre de
formations 2023

p. 6

Présentation formateurs

p. 10

Sommaire chronologique

p. 55

Règlement intérieur

p. 56

Informations pratiques

p. 58

Bulletin d'inscription

p. 59

POUR VOS FORMATIONS, CHOISISSEZ LE RÉSEAU UNIOPSS-URIOPSS !

*Implanté sur l'ensemble du territoire, le Réseau Uniopss-Uriopss unit les associations, des secteurs sanitaire, social et médico-social pour développer les **solidarités**.*

*La force de notre réseau est d'apporter des **réponses adaptées** au plus près des besoins et attentes des adhérents grâce à une **analyse transversale** des politiques publiques nationales et territoriales et à une **expertise technique** dans tous les domaines d'activités.*



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certification délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : actions de formation

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Une offre de formation adaptée aux acteurs privés non lucratifs et aux secteurs sanitaire, social et médico-social, qui s'appuie sur :

- Une **connaissance fine** des enjeux territoriaux des différents secteurs
- Une **double-approche : technique et politique**.
- Une **anticipation** des évolutions du secteur et une adaptation constante des services aux réalités des associations et de leurs équipes

Un réseau d'intervenants experts issus de notre secteur qui accompagne au quotidien les associations, établissements et services (chargés de mission de l'Uriopss, juristes, responsables de formation...), proposant :

- De permettre aux **salariés** d'améliorer et de donner du sens à leurs pratiques professionnelles
- D'aider les **bénévoles** à s'engager et exercer leurs missions
- De mettre en place des **prestations sur-mesure**, adaptées à tout type de demandes grâce à des **formations Intra-établissements**
- De faciliter l'accès à la formation par une **offre commune proposée partout en France** (y compris dans les DOM)

C'est aussi un réseau certifié Qualiopi, gage de fiabilité et de reconnaissance pour les stagiaires, les associations de solidarité et de santé ainsi que pour les financeurs.

2021

750
formations
réalisées

6 118
personnes
formées

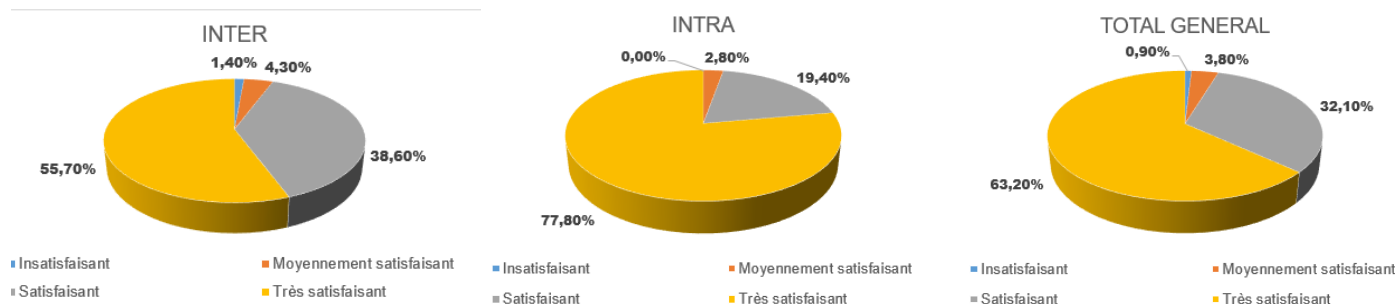
178
classes
virtuelles

1 223
jours de
formation

Certification obtenue par l'Uriopss des Pays de la Loire en juin 2020, permettant d'attester de la qualité des processus mis en œuvre pour les actions de formation professionnelle continue, sur la base des critères retenus dans un référentiel national qualité.

TAUX DE SATISFACTION 2021

Sur 2021, 95,3 % des adhérents sont satisfaits ou très satisfaits de nos formations (94,3% pour les formations inter et 97,2 % pour les formations intra)



OFFRE DE FORMATIONS EN INTRA



CONTEXTE

Pour vous aider dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'un projet de formation.



DURÉE

Adaptée aux besoins.



FORMAT

Au sein de vos structures.



THÉMATIQUES :

✕ Pilotage et gouvernance associative

✕ Gestion, comptabilité, tarification

✕ Droit social

✕ Pratiques professionnelles

✕ Ressources humaines et management

Etude de tout autre besoin spécifique

Formations réalisées au sein de votre établissement ou service, pour vos salariés et bénévoles.

- Un contenu construit sur-mesure pour des besoins spécifiques
- Un déroulement au sein de l'environnement professionnel avec possibilité d'utiliser les outils disponibles.
- Un planning adapté dans le temps tenant compte de vos contraintes.

Nous adaptons nos contenus de formation en fonction de vos cahiers des charges. Nous prenons en compte le contexte de votre demande et les objectifs visés.

Afin que les conditions de formation soient favorables, le groupe doit, sauf exception, être constitué de 12 personnes maximum.

Pour chaque demande, un devis avec proposition de contenu et modalités de réalisation vous sont adressés.



CONTACTEZ-NOUS !

m.capoulade@uriopss-pdl.fr



SOMMAIRE

NOS ACCOMPAGNEMENTS

Au-delà des formations, **l'URIOPSS vous accompagne dans la mise en œuvre de vos projets** en vous apportant une méthodologie et une expertise technique **sur différentes thématiques spécifiques à vos secteurs**, notamment :

- ◆ **Projet associatif et stratégique**
- ◆ **Coopération, regroupement**
- ◆ **Projet d'établissement / projet de services**
- ◆ **Démarche d'évaluation**
- ◆ **Accompagnement en ressources humaines** (recrutement, DUD, fiches de fonction, GPEC...)
- ◆ **Accompagnement en droit social** (droit du travail individuel et collectif, protection sociale) et droit associatif (statuts, règlement intérieur...)
- ◆ **Responsabilité sociétale des organisations (RSO)**
- ◆ **Diagnostic organisationnel**

*Et étude de tous besoins exprimés
(Liste non exhaustive)*

Nous vous proposons sur devis des accompagnements individualisés et sur mesure en fonction de vos besoins.

**Pour tout complément d'information
sur nos accompagnements, vous pouvez contacter l'URIOPSS
au 02 51 84 50 10**

► **SOMMAIRE**

OFFRE DE FORMATIONS 2023

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE



Fondamentaux de la protection de l'enfance : histoire, fonctionnement, évolution et enjeux	3 - 10 mars 2023 (matins)	260 €	NOUVEAU	p. 13	
Nomenclatures des besoins et prestations SERAFIN PH	21 mars 2023	290 €	NOUVEAU	p. 14	
Réviser son projet associatif et stratégique Sur demande	4 avril 2023	290 €		p. 15	
Mesurer l'utilité-l'impact social de l'association de solidarité, des ESMS et des projets et valoriser l'innovation sociale	4 - 5 oct 2023	290 €		p. 16	
Sensibiliser à la démarche participative	17 oct. 2023	290 €		p. 17	
Mettre en pratique une démarche de protection des données personnelles dans son association - RGPD	9 nov 2023 (journée) 17 nov 2023 (matin)	435 €		p. 18	
Engager une démarche RSO (responsabilité sociétale des organisations) dans le secteur sanitaire, social et médico-social	16 nov 2023	290 €		p. 19	
Facteurs clés de succès pour la réponse aux appels à projet	20 nov. 2023	290 €		p. 20	
Appréhender l'environnement du secteur médico-social - Institutions et parcours de la personne âgée et de la personne handicapée	12 déc. 2023	130 €		p. 21	

DROIT SOCIAL



Optimiser la gestion des congés payés et des jours fériés	2 mars 2023	290 €		p. 23	
CDD, temps partiel : un focus indispensable pour une bonne utilisation de ces différentes formes de travail	14 avril 2023	290 €		p. 24	
Maîtriser les fondamentaux en droit social dans le secteur associatif, identifier les principaux pièges et prévenir les risques	21 - 22 sept. 2023	580 €		p. 25	
Gestion et aménagement du temps de travail	5 - 6 oct. 2023	580 €		p. 26	
Les fondamentaux de la rupture du contrat de travail	14 nov. 2023	290 €	NOUVEAU	p. 27	



Formation assurée en présentiel



Formation assurée en distanciel



RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT



■ Réussir ses recrutements : de la présélection des candidats à l'intégration du salarié	6 avril 2023	290 €		p. 29
■ Intégrer les nouvelles générations et travailler avec elles - management intergénérationnel	Nous contacter	290 €		p. 30
■ Engager une démarche d'amélioration de l'attractivité de sa structure	22 juin 2023	290 €	NOUVEAU	p. 31
■ Conduire des entretiens professionnels et des entretiens annuels	28 sept. 2023	290 €		p. 32
■ Engager une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences - GPEC	12 oct. 2023	290 €		p. 33
■ Le climat éthique au travail : l'éthique en pratique pour promouvoir des relations interpersonnelles de confiance	16 oct. 2023	290 €	NOUVEAU	p. 34

GESTION, COMPTABILITÉ, TARIFICATION



■ Élaborer l'ERRD (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses). Un support pour rendre compte de l'utilisation des ressources et évaluer la mise en œuvre du CPOM	3 février 2023	290 €		p. 36
■ EPRD : Le comprendre, l'élaborer (Niveau 1)	25 mai 2023	290 €		p. 37
■ Préparer et négocier un CPOM médico-social et social	29 juin 2023	290 €		p. 38
■ EPRD (Niveau 2) : pilotage et analyse financière des ESMS	23 - 24 nov 2023	580 €		p. 39
■ Maîtriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS	7 - 8 déc 2023	580 €		p. 40



Formation assurée en présentiel

PRATIQUES PROFESSIONNELLES



Travail collaboratif	27- 28 février 2023	580 €	p. 42
Mieux gérer son temps et ses priorités	Nous contacter	580 €	p. 43
Ethique dans les pratiques professionnelles des soignants	5 - 6 juin 2023	580 €	NOUVEAU p. 44
Gestion du stress face à la violence et l'agressivité des usagers	Nous contacter	580 €	p. 45
Cultiver le bien-être au travail - Prévention de l'épuisement professionnel	8 - 9 juin 2023	580 €	p. 46
Animer un atelier collectif à distance	Nous contacter	580 €	p. 48
Prévenir et anticiper les conflits	Nous contacter	580 €	p. 49
Comment intégrer des modalités distancielles dans l'accompagnement des publics	9 - 16 oct. 2023	580 €	p. 50
Connaître les besoins alimentaires et agir concrètement sur l'offre alimentaire "Alimentation plaisir, bien-être et équilibre"	10 oct. 2023	290 €	p. 51
La culture de la bientraitance dans le secteur associatif : des repères à la mise en œuvre	6 - 7 nov. 2023	580 €	p. 52
Soutien à la parentalité - au carrefour des écoutes rationnelle et émotionnelle	21 - 22 - 28 nov. 2023	870 €	p. 53
Les écrits professionnels : communiquer avec efficacité (personnel éducatif) - 2 jours	Nous contacter	580 €	p. 54
Les écrits professionnels : communiquer avec efficacité (personnel administratif) - 1 jour	Nous contacter	290 €	p. 54



Formation assurée en présentiel



Formation assurée en distanciel

En fonction de vos besoins,
toutes ces formations peuvent être proposées en INTRA.

CONTACTEZ-NOUS !
m.capoulade@uriopss-pdl.fr

► **SOMMAIRE**



POUR VOUS ACCOMPAGNER LES INTERVENANTS URIOPSS

Isabelle ARIAUX

Titulaire du titre de Formatrice / Responsable pédagogique et du DU gérontologie, développe et anime des formations depuis 15 ans. Consultante expérimentée dans le domaine des relations humaines plus particulièrement la gestion de l'accueil, du temps, des relations soignants/soignés. Elle tire profit de son expérience de cadre technicienne dans le domaine médico-social, diverses entreprises privées et au sein de l'éducation nationale en tant qu'ingénieur d'études.

Cathy BELLEC

Titulaire d'un master 2 Psychologie sociale "Evaluations et interventions psychologiques" et d'un master administration en entreprise. Possède une expérience de 10 ans dans le milieu associatif. Conseillère technique en stratégies associatives à l'URIOPSS Pays de la Loire, elle accompagne notamment des démarches d'amélioration continue de la qualité, projets stratégiques des adhérents et de coopération.

Christine BLANLOEIL

Titulaire du diplôme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, Mme BLANLOEIL dispose de plus de 30 ans d'expérience dans ces domaines, notamment auprès des entités à but non lucratif et dans le secteur médico-social.

Michaël BODZIOCH

Consultant Formateur spécialisé en management, usages du numérique, développement des compétences et qualité de vie au travail, partenaire du réseau URIOPSS.

Titulaire du Master Gestion d'Entreprises Sanitaires et Sociales et du D.U. Risques Psycho-Sociaux, Michaël Bodzioch bénéficie de plus de vingt années d'expérience dans le secteur du social, de l'insertion, de la formation professionnelle et de l'ESS.

Laurence BOURGEON

Titulaire d'un bachelor gestion des ressources humaines, d'un master de droit et d'un DU de droit des interventions sanitaires et sociales des collectivités territoriales, Laurence Bourgeon dispose d'une expérience significative en droit social et ressources humaines. Avocate, elle est formatrice partenaire de l'URIOPSS.

Sophie BUFFARD

Titulaire d'un Master 2 en Management de l'économie sociale et solidaire permettant d'analyser l'environnement socioéconomique, de réaliser un diagnostic afin de mettre en œuvre un projet. Sophie Buffard est chargée de missions enfance, protection de l'enfance, jeunesse et famille à l'URIOPSS Pays de la Loire. Son parcours professionnel articule expériences de terrain (travailleur social) et démarches d'ingénierie sociale (formation, accompagnement au changement des pratiques professionnelles), dans les champs de la lutte des exclusions et de la protection de l'enfance.

Delphine CAILLON-LOGER

Diététicienne nutritionniste, titulaire du BTS diététique, elle intervient auprès d'EHPAD, multi accueil, Institut de cancérologie, CHU, conseil départemental. Diplômée en sociologie, elle aborde chaque suivi nutritionnel dans son ensemble, en tenant compte du parcours et du contexte de la personne ou de l'établissement qui la sollicite.

Mathilde CAPOULADE

Forte de 13 années d'expériences en France et à l'étranger, actuellement en préparation d'un master Intervention et développement social, Mathilde Capoulade a choisi de mettre ses compétences en coordination de projets et en communication au service du secteur social et médico-social. Mathilde Capoulade est chargée d'animation réseau social, médico-social et innovations à l'Uriopss des Pays de la Loire.

Véronique DOR-PESEL

Titulaire d'un DEA de sociologie du Travail « Insertion et professionnelle des personnes en situation de handicap » de l'EHESS de Marseille et d'un Certificat Professionnel niveau II « Europe-Enjeux-Financements européens » en 2015. Conseillère Technique pendant 26 ans à l'URIOPSS Paca et Corse, elle bénéficie d'une expertise au sein du réseau UNIPSS-URIOPSS en matière de vie associative et d'accompagnement aux projets associatifs, stratégiques et aux projets d'ESSMS. Elle intervient aujourd'hui en tant que formatrice-consultante spécialisée dans la gouvernance associative, les projets associatifs et stratégiques des associations d'action sociale et médico-sociale et les projets d'ESSMS.

Laurence GUILLOT

Titulaire d'une licence LEA et du diplôme en communication de l'IRCOM, a travaillé pendant 5 ans en tant qu'éducatrice remplaçante en ITEP, puis 12 ans en entreprise, avec des fonctions en marketing et communication à l'international. C'est à cette occasion, en tant que manager fonctionnel, qu'elle s'est intéressée à la communication interpersonnelle. Consultante formatrice depuis 4 ans, elle intervient dans les domaines de la communication (orale & écrite), du leadership -management, de la gestion des conflits et propose des méthodes innovantes pour aider les équipes à bien travailler ensemble.

Anouk GRAYON

Titulaire d'un master conseil en intervention et développement social et du diplôme d'état d'ingénierie sociale, Anouk Grayon est chargée de missions et conseils « vie associative /participation / lutte contre les exclusions » à l'URIOPSS Pays de la Loire.

Véronique HENO

Formatrice en relations humaines et relation d'aide dans le domaine des soins palliatifs. Elle est titulaire d'un diplôme universitaire sur le deuil et d'un diplôme de praticienne de la relation d'aide rogérienne. Ses thèmes d'interventions s'articulent autour de l'accompagnement à la fin de vie et du deuil, de la personne âgée dépendante ainsi que de la relation à l'autre.

Peggy JEHANNO

Peggy JEHANNO, professionnelle du secteur associatif depuis plus de 15 ans, manager de projet et de changement. Après une licence de psychologie à l'Université de Nantes, Peggy JEHANNO a pu suivre une formation universitaire alliant les fondamentaux du travail social, les sciences sociales et un cursus en ingénierie et pilotage de projets. En situation d'accompagnement des personnes concernées et sensible à la psychosociologie nord-américaine, mouvement de Karl ROGER notamment, Peggy JEHANNO a suivi la formation d'André Therrien, psychosociologue québécois, puis l'a accompagné lors de co-animations de formations d'écoute expérientielle à destination des parents, sur des projets de soutien à la parentalité et des professionnels, travailleurs sociaux en situation d'accompagnement des personnes concernées.

Maiwenn L'HOSTIS

Diplômée de l'ESSEC (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales, Maiwenn LHOSTIS a été responsable du pôle Gestion financière et tarification de l'UNIOPSS pendant 6 ans. Actuellement consultante, elle anime des formations et assure du conseil en gestion en analyse financière du secteur associatif et sur la tarification sociale et médico-sociale.

Simon MAGNIER

Titulaire d'un Master 2 en Management des Organisations de l'Economie Sociale & Solidaire, Coordinateur réseau en charge de l'animation territoriale à l'URIOPSS de Normandie et fort d'expériences dans le milieu associatif, Simon MAGNIER accompagne les acteurs à but non lucratif du secteur des Solidarités dans l'analyse des politiques publiques, porte leurs paroles politiques auprès des instances de démocratie sanitaire et les sensibilise aux enjeux à venir dans une démarche prospective.

Eugénie MALANDAIN

Avec 20 ans d'expérience dans le secteur de l'économie sociale et solidaire et de la RSE, politiste et juriste de formation, Eugénie Malandain s'est spécialisée dans le cadre d'un Master en Santé publique sur plusieurs thématiques relatives aux politiques de l'autonomie : les droits des personnes en situation de handicap, l'accès aux soins, la prévention et le rétablissement en santé mentale, la pair-aidance, la démocratie sanitaire ou encore l'accompagnement dans les démarches qualifiées. Depuis octobre 2022, elle est chargée de mission et conseils en politiques de l'autonomie à l'URIOPSS Pays de la Loire.

Raphaëlle MERLET

Titulaire d'un master Gestion des Ressources Humaines et transformations numériques, forte d'une expérience de plus de 20 ans dans le domaine des politiques publiques de l'emploi, de la formation et de l'insertion, et de la gestion de projets en Economie Sociale et Solidaire, Raphaëlle MERLET est chargée de missions et conseils en ressources humaines / politiques médico-sociales à l'URIOPSS Pays de la Loire

Olivier RABILLOU

Consultant formateur, est partenaire de l'URIOPSS depuis plusieurs années. Intervient en démarches projet, démarches qualité et missions d'organisation ou de réorganisation et possède une expérience reconnue dans l'accompagnement de ces démarches auprès des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

André THERRIEN

André Therrien est psychosociologue et québécois d'origine. Après ses études universitaires en psychosociologie, et des expériences professionnelles en organisations, M. Therrien crée une approche d'intervention sociale (la Gestion Expérientielle) dans les domaines des prises de risque (addictions, sexualité, violence etc.), de l'éducation, de la prévention et du soin. Depuis 1986, il a déployé cette méthode au Québec, au Canada, en Belgique, au Portugal, au Mexique et en France (Amiens, Grenoble, Avignon, Nantes, île de la Réunion). Inspiré par les relations humaines, M. Therrien conçoit également au même moment l'Écoute Expérientielle. Depuis 1987 il dispense des formations au Québec et en France sur cet outil auprès de centaines d'intervenants de toutes provenances. André est aussi écrivain, et a notamment publié le livre « Réfléchir sa trajectoire de vie » (Éditions Chronique sociale de Lyon).

► **SOMMAIRE**

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE



❖ Fondamentaux de la protection de l'enfance : histoire, fonctionnement, évolution et enjeux	3 - 10 mars 2023 (matins)	260 €	NOUVEAU	p. 13	
❖ Nomenclatures des besoins et prestations SERAFIN PH	21 mars 2023	290 €	NOUVEAU	p. 14	
❖ Réviser son projet associatif et stratégique Sur demande	4 avril 2023	290 €		p. 15	
❖ Mesurer l'utilité-l'impact social de l'association de solidarité, des ESMS et des projets et valoriser l'innovation sociale	4 - 5 oct 2023	290 €		p. 16	
❖ Sensibiliser à la démarche participative	17 oct. 2023	290 €		p. 17	
❖ Mettre en pratique une démarche de protection des données personnelles dans son association - RGPD	9 nov 2023 (journée) 17 nov 2023 (matin)	435 €		p. 18	
❖ Engager une démarche RSO (responsabilité sociétale des organisations) dans le secteur sanitaire, social et médico-social	16 nov 2023	290 €		p. 19	
❖ Facteurs clés de succès pour la réponse aux appels à projet	20 nov. 2023	290 €		p. 20	
❖ Appréhender l'environnement du secteur médico-social - Institutions et parcours de la personne âgée et de la personne handicapée	12 déc. 2023	130 €		p. 21	



Formation assurée en présentiel



Formation assurée en distanciel



TOUTES CES FORMATIONS
PEUVENT ÊTRE DÉCLINÉES
EN INTRA

Fiche **PGA 1****NOUVEAU****PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE**

FONDAMENTAUX DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE : HISTOIRE, FONCTIONNEMENT, ÉVOLUTION ET ENJEUX

Objectifs

La Protection de l'Enfance a pour objectif premier la protection des droits fondamentaux de l'enfance en danger. Ce secteur complexe et riche, œuvrant dans le champ du social, comprend des dimensions plurielles à la fois historique, législative, réglementaire, éducative, psychologique, partenariale,...

Pour bien comprendre son fonctionnement, ses évolutions et enjeux actuels, dont la dernière loi relative à la protection des enfants, en date du 7 février 2022, cette formation permet de :

- ❖ Actualiser les connaissances des professionnels gravitant autour des enfants pris en charge en protection de l'enfance
- ❖ S'approprier le cadre législatif et réglementaire de la protection de l'enfance
- ❖ Comprendre le fonctionnement des institutions, des procédures et de la diversité des dispositifs d'accompagnements de la protection de l'enfance
- ❖ Identifier les enjeux et évolutions actuelles de la protection de l'enfance

Programme

- ❖ Définir la protection de l'enfance
- ❖ Connaître et affiner les connaissances du dispositif légal et réglementaire de la protection de l'enfance Affirmative : Apports juridiques et supports pédagogiques
 - La Convention Internationale des Droits de l'Enfant
 - La loi du 5 mars 2007
 - La loi du 14 mars 2016
 - La loi du 7 février 2022
- ❖ Repérer et accompagner jusqu'à la sortie de la protection de l'enfance
 - Le repérage des situations de danger ou en risque de l'être
 - Les différentes formes d'accompagnement
- ❖ Identifier les enjeux du secteur de la protection de l'enfance
 - La société inclusive au cœur de la protection de l'enfance
 - La refonte de la gouvernance et du pilotage
 - La CPOMisation du secteur

Un focus sur la loi du 7 février 2022 est possible en intra. Pour toute demande, merci de contacter l'URIOPSS

Du fait de la dimension partenariale de cette formation, nous invitons tous les professionnels, peu importe leur secteur (handicap, insertion, santé, ...), gravitant autour de l'enfant en danger à venir croiser les regards et permettre une harmonisation et une mise en perspective des pratiques institutionnelles.

Date(s) :

3 - 10 mars 2023 (matins)

Lieu :

Formation à distance
Un ordinateur doit être mis à disposition de chaque participant.

Durée :

2 demi-journées – 7 heures

Coût :

❖ Salarié.e.s : 260 €

Public et pré-requis :

Formation à destination des salariés d'associations de la protection de l'enfance, de l'aide à domicile, du handicap et de l'insertion des jeunes.

Aucun prérequis n'est nécessaire.

Méthodes pédagogiques :

- ❖ Affirmative : Apports juridiques et supports pédagogiques
- ❖ Active et interrogative : Echanges d'expériences

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenants :

- ❖ Sophie BUFFARD
- ❖ Simon MAGNIER

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

NOMENCLATURES DES BESOINS ET PRESTATIONS SERAFIN PH

Objectifs

- ▲ Comprendre le contexte, les enjeux et les objectifs des nomenclatures des besoins et des prestations.
- ▲ Maîtriser la définition des notions: besoin, prestation.
- ▲ Comprendre la logique et l'articulation des nomenclatures.
- ▲ Savoir se servir des nomenclatures pour identifier les besoins et qualifier les prestations
- ▲ Percevoir l'intérêt de l'utilisation des nomenclatures pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Programme

Appropriation des nomenclatures des besoins et des prestations SERAFIN PH.
(1 jour)

▲ De la genèse du Projet Serafin PH aux nomenclatures actuelles

Présentation du contexte de l'élaboration des nomenclatures

- Les origines de la réforme (Rapport Jeannet-Vachey)
- Evolution de la réforme et mise en avant des nomenclatures
- Du cheminement des différentes études vers une nomenclature dont la vocation n'est pas un référentiel tarifaire

▲ Les nomenclatures au concret : Description / Manipulation / Usages [Kit pédagogique CNSA modules 1 à 6]

- Nomenclatures des besoins et des prestations, définition des notions clés
 - Qu'est-ce qu'une nomenclature ?
 - La notion de Besoin de quoi parle-t-on ?
 - Prestations directes et indirectes de quoi s'agit-il ?
- Les nomenclatures des besoins et des prestations dans le détail
 - Présentation des composantes directes des besoins et des prestations
 - Comprendre la logique et l'articulation des nomenclatures
 - Manipuler les composantes : Mise en travail des nomenclatures à l'appui de situations concrètes Jouons avec les nomenclatures !
 - Maîtriser les subtilités de la nomenclature
- Panorama des usages des nomenclatures

Date(s) :

21 mars 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

1 jour – 7 heures

Coût :

▲ Salarié.e.s : 290 €

▲ Bénévoles : 130 €

Public et pré-requis :

Tout public

Aucun pré requis

Méthodes pédagogiques :

- ▲ Alternance d'apports théoriques et pratiques
- ▲ Exercices et cas pratique
- ▲ Echanges avec et entre les participants
- ▲ Ressources et support remis aux participants.

Evaluation au démarrage : questionnaire préalable sur les attentes, les expériences et besoins exprimés

Evaluation de satisfaction des stagiaires en fin de formation

Une attestation de fin de formation sera délivrée mentionnant les connaissances et compétences acquise

Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

▲ Mathilde CAPOULADE

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

REVISER SON PROJET ASSOCIATIF ET STRATÉGIQUE : SUR DEMANDE

Objectifs

- Définir le projet associatif stratégique
- Donner des repères théoriques pour élaborer une stratégie associative
- Donner des repères méthodologiques pour piloter la démarche de sa stratégie associative
- Analyser l'environnement
- Identifier les partenariats possibles et les modes de financements mobilisables
- Identifier les principales étapes pour planifier et mettre en œuvre un système qualité

Programme

- **Rappeler les notions fondamentales**
 - Un projet associatif
 - Une stratégie
- **Elaborer une stratégie pour réussir le projet associatif**
 - Poser le cadre de référence de l'association
 - Analyser l'environnement
 - Analyser le potentiel interne de l'association
 - Elaborer le plan d'action opérationnel
- **La démarche de conduite de changement**
 - Une analyse partagée des influences des acteurs et de l'environnement
 - Le développement de partenariat et la recherche de financements
 - Un activateur de sens et de motivation pour les équipes
 - Une évaluation en continue

Date(s) :

4 avril 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

1 jour – 7 heures

Coût :

■ Salarié.e.s : 290 €

■ Bénévoles : 130 €

Public et pré-requis :

Dirigeants salariés et dirigeants bénévoles

Méthodes pédagogiques :

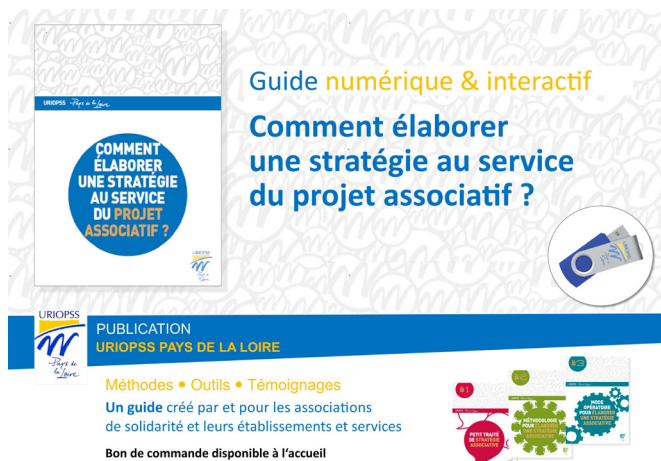
- Apports théoriques et méthodologiques
- Echange d'expériences entre participants

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

■ Cathy BELLEC

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.



Fiche **PGA 4**

MESURER L'UTILITÉ-L'IMPACT SOCIAL DE L'ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ, DES ESMS ET DES PROJETS ET VALORISER L'INNOVATION SOCIALE

Dans le contexte actuel, valoriser l'utilité sociale de l'association de solidarité et des établissements et services sociaux et médico-sociaux répond à des enjeux forts :

- Affirmer l'identité (notamment non-lucrativité) et l'ambition de l'association dans le projet associatif
- Favoriser l'adaptation des réponses aux besoins et attentes des personnes et au.x territoire.s
- Contribuer à l'amélioration continue de la qualité des services
- Maîtriser les réponses aux appels à projet par la mesure de l'impact social
- Identifier et accélérer l'innovation sociale des projets et des pratiques
- Participer de la démarche de responsabilité sociale et environnementale des organisations

La formation propose aux participants d'analyser l'utilité sociale de l'association ou de l'ESMS, d'élaborer collectivement les critères d'évaluation de l'impact social de projet et de recenser les pratiques d'innovation sociale de chaque organisation..

Objectifs

- S'approprier les éléments du contexte actuel dans lequel évolue les associations (Europe, décentralisation, appels à projet, Economie Sociale et Solidaire...)
- Faire le point sur la conduite des projets et intégrer la notion d'utilité sociale pour leur actualisation
- Disposer d'une méthodologie et des outils pour l'actualisation des projets d'établissement et de service, dont la légitimité repose en grande partie sur leur utilité sociale
- Identifier dans les projets ce qui relève de l'innovation sociale, un des marqueurs de l'utilité sociale et construire et évaluer des projets dans ce sens
- Connaître les sources de financements dédiés à l'innovation sociale

Programme

- **Les enjeux de la démarche démontrant l'utilité sociale**
 - Enjeux européens, nationaux et locaux
 - Une reconnaissance des interventions spécifiques du secteur
- **L'utilité sociale des associations sanitaires et sociales et des ESSMS et l'impact social des projets**
 - S'approprier la notion d'utilité sociale des associations et des ESMS et d'impact social des projets
 - S'appuyer sur ces notions pour enrichir et faire évoluer les projets associatifs, d'établissement et Service et d'activité
- **Les outils méthodologiques de mesure de l'utilité sociale et/ou de l'impact social**
 - Disposer d'indicateurs pour l'évaluation
 - Définir des indicateurs pertinents de mesure des impacts sociaux et économiques
- **L'impact social des projets**
 - Définir des indicateurs pertinents de mesure des impacts sociaux et économiques
- **L'innovation sociale pour répondre aux enjeux du secteur**
 - Savoir la caractériser dans ses différentes dimensions : le fonctionnement associatif, les projets existants ou à développer, les pratiques professionnelles, les nouvelles approches de la personne, les nouveaux modes d'accompagnement

Date(s) :

4 - 5 octobre 2023

Lieu :

Formation à distance

Durée :

1 journée répartie en 3 séquences :

4 octobre : 10-12h et 14-16h

5 octobre : 10-12h

Coût :

■ Salarié.e.s : 290 €

■ Bénévoles : 130 €

Public et pré-requis :

Binômes Président-Directeur, Administrateurs, Directeurs, Responsables projet
Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences
- Mise en situations : Ateliers pratique en sous-groupe et en individuel
- La formation s'appuie sur les projets dont les participants voudront bien se munir
- Support pédagogique transmis aux participants avant la formation

Evaluation des acquis et de l'action de formation. Evaluation de l'action de formation par questionnaire en fin de formation

Intervenante :

■ Véronique DOR-PESSEL

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.



SENSIBILISER À LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Objectifs

- La participation: de quoi parle-t-on ?
- Déploiement dans les politiques sociales et médico-sociales
- Appréhender les enjeux de la participation
- Aborder la mise en œuvre de la démarche participative
- Repérer les conditions de réussite de la participation

Programme

- Etymologie, définition, repères historiques et juridiques, place dans les politiques sociales et médico-sociales
- Principales instances participatives sur le champ social et médico-social
- Les enjeux politiques et éthiques
- Gains, risques et effets pervers de la participation
- Les freins et leviers dans la mise en œuvre d'une démarche participative

Date(s) :

17 octobre 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

1 jour – 7 heures

Coût :

- Salarié.e.s : 290 €
- Bénévoles : 130 €

Public et pré-requis : Administrateurs

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Echange avec les participants
- Remise de supports écrits et atelier d'analyse collective

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

Anouk GRAYON

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.



Fiche PGA 6

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

METTRE EN PRATIQUE UNE DÉMARCHE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES DANS SON ASSOCIATION - RGPD

Objectifs

Le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) est un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données personnelles sur tout le territoire de l'Union Européenne et à l'ensemble de ses citoyens. Il est entré en application le 25 mai 2018. Comment mettre en œuvre la démarche de mise en conformité dans les organisations du secteur social et médico-social ? Quelles spécificités pour les personnes accompagnées, hébergées, soignées, qui peuvent être en situation de vulnérabilité et pour les professionnels et bénévoles des associations ?

Au cours de cette formation vous découvrirez les grands principes et objectifs fondamentaux en matière de sécurisation des données et de renforcement des droits des individus. Vous découvrirez également les bonnes pratiques et les outils vous permettant de passer à l'action.

- ❖ **Comprendre et s'approprier les fondamentaux du RGPD et de la protection des données personnelles**
- ❖ **Appréhender les grands principes et les objectifs majeurs de la mise en conformité : sécurisation des données collectées et renforcement des droits des individus sur leurs données**
- ❖ **Acquérir les bonnes pratiques et les outils : de la réalisation d'un état des lieux, au plan d'action, en passant par la mise en conformité et la mise à jour des registres**

Programme

Jour 1

- ❖ Visioconférence
 - Présentation de la formation et tour de table, retours sur questionnaire préalables portant sur les attentes, les expériences et besoins exprimés
- ❖ Learning lab et visioconférence
 - Alternances d'apports théoriques et méthodologiques et d'exercices pratiques avec correction sur les thématiques suivantes : les principes et objectifs du RGPD, les données concernées et leurs traitements, les étapes de la mise en conformité (cartographie, procédures et processus, actions à mener), les sanctions, le rôle du DPO dans mon association, les ressources à notre disposition (CNIL, ANSSI, etc...)
- ❖ Visioconférence
 - Clôture de la formation par un débriefing et définition des objectifs de l'intersession

Intersession de 15 jours : les participants pourront poursuivre les échanges sur un forum de discussion dédié

Jour 2

- ❖ Visioconférence
 - Retours d'expériences, études de cas proposées par les participants suite à l'intersession
 - Les ressources pour la sensibilisation et la formation de ses équipes

Modalités d'accès à la formation : Matériel nécessaire : les participants devront disposer d'un ordinateur avec connexion internet, webcam, micro et maîtriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie)

Date(s) :

9 novembre 2023 (journée) et 17 novembre 2023 (matin)

Lieu :

Formation à distance

Durée :

1,5 jour – 10,5 heures

Coût :

- ❖ Salarié.e.s : 435 €
- ❖ Bénévoles : 195 €

Public et pré-requis :

Directeurs, RAF, personnes en charge de la protection des données
Aucun pré requis

Méthodes pédagogiques :

- ❖ Echanges de pratiques,
- ❖ Exemples concrets mis en œuvre
- ❖ Exercices pratiques avec action corrective
- ❖ Quiz en ligne pour évaluer, communiquer et engager les participants
- ❖ Assistance téléphonique le jour j
- ❖ Espace de ressources et d'écriture collaborative disponible 1 mois après la formation

Evaluation au démarrage : questionnaire préalable sur les attentes, les expériences et besoins exprimés
Evaluation de satisfaction des stagiaires en fin de formation

Une attestation de fin de formation sera délivrée mentionnant les connaissances et compétences acquise
Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenant :

- ❖ Eliès BENHELAL

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche **PGA 7****PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE**

ENGAGER UNE DÉMARCHE RSO (RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS) DANS LE SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Contexte

Dans un contexte de dérèglement climatique, de crise énergétique, de crise des métiers de l'humain, de restrictions budgétaires et de mutations sociétales et numériques, la question de l'impact de nos activités sur la société et sur notre environnement qui apparaissait comme une préoccupation lointaine et complexe, devient un enjeu majeur pour les organisations. Par ailleurs, depuis la Loi relative à l'Economie Sociale et Solidaire du 31 juillet 2014, les acteurs de l'ESS ont obligation de rendre compte d'un diagnostic et d'un plan d'amélioration continue des bonnes pratiques auprès de leurs salarié.e.s et de l'Assemblée Générale. De plus, les préoccupations sociales et environnementales sont de plus en plus intégrées dans différents domaines de la réglementation, de manière volontaire ou contraignante. La RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) est l'intégration volontaire, par les organisations, de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités et leurs relations avec leurs parties prenantes. Elle se traduit, à la fois par la définition d'une stratégie sur le long terme, et la mise en place d'actions concrètes et cohérentes sur le court et moyen terme, à partir d'un auto-diagnostic des pratiques et d'un dialogue constructif avec les parties-prenantes de l'organisation.

Objectifs

- ❖ S'approprier les fondamentaux de la RSO : histoire, cadre de référence et concepts
- ❖ Identifier les enjeux de la RSO dans le secteur sanitaire, social et médico-social, et dans son association
- ❖ Connaître les étapes clés d'une démarche RSO participative intégrant les intérêts des parties prenantes
- ❖ S'outiller pour mettre en place une démarche RSO dans son association

Programme

- ❖ **Histoire et origine du développement durable et de la RSE / RSO**
 - Connaître les concepts clés de la RSO
 - Connaître les origines et le cadre de référence du Développement Durable et de la RSO
- ❖ **Identifier les enjeux de la RSO**
 - Identifier les enjeux de la RSO pour son organisation, pour le secteur
 - Se repérer avec la norme ISO 26000 (norme internationale de la RSE / RSO)
- ❖ **Se repérer dans les référentiels existants**
 - Normes ISO 26000
 - ESS pratiques
- ❖ **Structurer une démarche RSO dans la gestion de sa structure**
 - Identifier les étapes-clés d'une démarche d'engagement sociétal participative et les outils associés
 - Identifier les parties prenantes de la structure et les enjeux prioritaires
 - Distinguer les freins, les leviers et les bénéfices de la RSO dans sa structure
 - Appréhender les enjeux managériaux liés à la conduite d'une démarche RSO
- ❖ **Construire le plan de mise en œuvre**
 - Mise en application : première projection pour sa structure
- ❖ **Accompagner le changement**

Date(s) :

16 novembre 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

1 jour – 7 heures

Coût :

❖ Salarié.e.s : 290 €

❖ Bénévoles : 130 €

Public et pré-requis :

Toute personne en responsabilité en structure sanitaire, sociale et médico-sociale

Méthodes pédagogiques :

❖ Alternance d'apports théoriques, de mises en pratiques et de partages d'expériences par une animation participative

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenantes :

❖ Cathy BELLEC

❖ Raphaëlle MERLET

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.



FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS POUR LA RÉPONSE AUX APPELS À PROJET

Objectifs

- Optimiser la méthodologie de travail pour la réponse aux appels à projet
- Repérer les facteurs clés dans le montage du et de la présentation du dossier
- Appréhender les enjeux et les impacts des résultats de l'appel à projet sur l'organisation interne

Programme

- Introduction - rappel du contexte : l'appel à projet au cœur des politiques publiques de l'offre médico-sociale
- Sélection des appels à projet auxquels répondre
- Méthode de travail pour répondre à un appel à projet
- Sur le fond : construire la réponse, formaliser le dossier
- Sur la forme : quels points clés de présentation du dossier
- Conduite de changement : anticiper les impacts du résultat

Date(s) :

20 novembre 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

1 jour – 7 heures

Coût :

Salarié.e.s : 290 €

Bénévoles : 130 €

Public et pré-requis :

Directeurs, chefs de service, présidents d'établissements et services médico sociaux

Méthodes pédagogiques :

- Présentation animée sur power point
- Présentation de nombreux exemples
- Utilisation d'un exercice de mise en situation à partir d'un cas pratique

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenant :

Olivier RABILLOUD

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

APPRÉHENDER L'ENVIRONNEMENT DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL - INSTITUTIONS ET PARCOURS DE LA PERSONNE AGÉE ET DE LA PERSONNE HANDICAPÉE

Objectifs

- Découvrir les acteurs du champ médico-social : établissements et services, institutions
- Aborder la dynamique d'ouverture et de transversalité du secteur médico-social par la notion de parcours
- En tant qu'acteur, se positionner dans le panorama de l'action médico-sociale

Programme

- **La construction législative du panorama institutionnel**
 - La loi du 30 juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales
 - La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
 - La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
 - La loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires
- **La pluralité des acteurs**
 - Etablissements et services intervenant auprès des personnes âgées et des personnes handicapées
 - Autorités de tarification, de financement et de contrôle : environnement institutionnel
- **L'émergence de nouveaux modes d'accompagnements**
 - Un nouveau paradigme : projet de vie, intégration, coordination, coopération des acteurs
 - Dispositifs innovants, expérimentaux

Date(s) :

12 décembre 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

1 jour – 7 heures

Coût :

■ Bénévoles : 130 €

Public et pré-requis :

Administrateurs

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Illustration sur le territoire ligérien
- Dossier du participant : support d'animation, cartographie, glossaire

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenantes :

■ Mathilde CAPOULADE / Eugénie MALANDAIN

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

DROIT SOCIAL

Optimiser la gestion des congés payés et des jours fériés	2 mars 2023	290 €	p. 23
CDD, temps partiel : un focus indispensable pour une bonne utilisation de ces différentes formes de travail	14 avril 2023	290 €	p. 24
Maîtriser les fondamentaux en droit social dans le secteur associatif, identifier les principaux pièges et prévenir les risques	21 - 22 sept. 2023	580 €	p. 25
Gestion et aménagement du temps de travail	5 - 6 oct. 2023	580 €	p. 26
Les fondamentaux de la rupture du contrat de travail	14 nov. 2023	290 €	NOUVEAU p. 27



Formation assurée en présentiel



TOUTES CES FORMATIONS
PEUVENT ÊTRE DÉCLINÉES
EN INTRA

OPTIMISER LA GESTION DES CONGÉS PAYÉS ET DES JOURS FÉRIÉS

Objectifs

- Connaître la logique du droit aux congés payés en y intégrant ses mises à jour
- Articuler les règles des congés payés avec les autres règles de suspension du contrat de travail
- Maîtriser le décompte des congés payés dans le contexte particulier du fonctionnement des établissements
- Prendre la mesure de l'incidence des règles d'aménagement du temps de travail (annualisation, temps partiel...)
- Réaliser une étude de cas pratique

Programme

- **L'acquisition des congés payés sur la période de référence**
Introduction : la détermination de la période de référence depuis la loi Aubry II
1^{ère} étape : vérifier l'ouverture du droit à congés payés
 - Le principe pour les CDI, et l'exception pour les CDD
 - L'incidence des périodes incomplètes**2^{ème} étape :** calculer la durée du droit à congés payés
Règles d'acquisition des congés normaux
 - Le principe (jours ouvrables ou jours ouvrés)
 - L'incidence des périodes incomplètes
 - L'incidence des absences et la question de l'assimilation à du temps de travail
 - Le cas particulier du temps partielRègles d'acquisition des congés supplémentaires
 - Prévus par la loi : congés supplémentaires pour fractionnement / congés des jeunes mères de famille / congés supplémentaires non payés des jeunes travailleurs
 - Prévus par les conventions collectives du secteur : congés supplémentaires des nouveaux embauchés / congés supplémentaires pour fractionnement / congés supplémentaires au titre de l'ancienneté / question des congés dits trimestriels
- **La prise des congés payés**
 - Règles générales (les critères du choix entre jours ouvrables ou jours ouvrés)
 - Les règles applicables suivant l'aménagement du temps de travail (cycle, annualisation, temps partiel...)
 - Règles particulières : prise par anticipation, incidences des absences, incidence du préavis
- **L'indemnisation des congés payés**
 - La règle du dixième : cas des salariés qui ont plus ou moins de 30 jours ouvrables, éléments inclus ou exclus de l'assiette de calcul du dixième
 - La règle du maintien du salaire

■ Les jours fériés

Date(s) :
2 mars 2023

Lieu :
Nantes

Durée :
1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :
■ Salarié.e.s : 290 €

Public et pré-requis :
Directeurs, décideurs, gestionnaires, responsables des ressources humaines

Méthodes pédagogiques :
 ■ Apports de connaissances, exposés
 ■ Echanges autour des questions rapportées par les participants
 ■ Exercices pratiques

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :
■ Laurence BOURGEON

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

CDD ET TEMPS PARTIEL : UN FOCUS INDISPENSABLE POUR UNE BONNE UTILISATION DE CES DIFFERENTES FORMES DE TRAVAIL

Objectifs

- Choisir l'outil contractuel au regard des besoins ponctuels des services et maîtriser une législation particulièrement rigoureuse.
- Savoir rédiger le contrat de travail
- Prévenir le risque de la requalification en contrat à durée déterminée, ou en contrat à temps plein

Programme

- **Les contrats à durée déterminée**
 - Les cas de recours au contrat à durée déterminée
 - L'exécution du contrat de travail à durée déterminée : rédaction du contrat, période d'essai, durée du contrat, renouvellement, la rémunération, la succession de contrat, la fin du contrat...
 - Le contrat unique d'insertion
- **Le temps partiel**
 - La définition
 - L'organisation du temps de travail
 - Les heures complémentaires
 - Le statut du salarié

Date(s) :

14 avril 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :

■ Salarié.e.s : 290 €

Public et pré-requis :

Directeurs, personnels en charge des ressources humaines, personnels administratifs

Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances, exposés
- Echanges autour des questions des participants
- Exercices pratiques

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

■ Laurence BOURGEON

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.



MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX EN DROIT SOCIAL DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF, IDENTIFIER LES PRINCIPAUX PIÈGES ET PRÉVENIR LES RISQUES

Objectifs

- Acquérir et/ou mettre en place ses bases en droit du travail sur les différents contrats, les congés, les absences, l'organisation du travail et les modes de rupture
- Connaître et maîtriser les fondamentaux du droit social
- Identifier les points sensibles dans l'application au quotidien
- Connaître les solutions pratiques pour limiter le risque prud'homal

Programme

- Les sources du droit du travail et leur articulation
 - Le code du travail
 - La jurisprudence
 - Les conventions collectives
 - Les engagements unilatéraux, usages et contrats de travail
- L'embauche et les contrats de travail
 - Les formalités liées à l'embauche
 - La période d'essai
 - Le contrat à durée indéterminée
 - Le contrat à durée déterminée
- La durée du travail
 - Les différents temps de travail
 - Les durées maximales de travail
 - Les heures supplémentaires et les heures complémentaires
- Les absences
 - Les congés payés
 - La maladie
- Le pouvoir disciplinaire
- La rupture du contrat de travail
 - Le licenciement
 - La démission
 - La rupture conventionnelle
 - Le départ et la mise à la retraite
 - La fin du CDD

Date(s) :

21 - 22 septembre 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :

■ Salarié.e.s : 580 €

■ Bénévoles : 260 €

Public et pré-requis :

Directeurs, dirigeants bénévoles, personnels en charge des ressources humaines

Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances, exposés
- Echanges autour des questions rapportées par les participants
- Exercices pratiques

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

■ Laurence BOURGEON

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.



GESTION ET AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Objectifs

- Connaître les dernières évolutions légales et conventionnelles
- Adapter les règles aux particularités de l'activité de la structure
- Comparer les obligations de la loi et celles des accords
- Articuler décompte du temps de travail et gestion des absences
- Gérer les entrées - sorties en cours d'année
- Prévenir les contentieux en matière d'accident du travail ou de rappel de salaire

Programme

La durée du travail

- Notion de travail effectif
- Les différentes catégories de temps de travail
- Les durées maximales de travail
- La gestion des heures supplémentaires
- La gestion des repos obligatoires

■ L'organisation du temps de travail

- Suivant les dispositions conventionnelles avant la loi du 20 août 2008 (cycle, la modulation...)
- Les nouvelles possibilités d'aménagement du temps de travail dans le cadre de la loi du 20 août 2008

Date(s) :

5 - 6 octobre 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :

■ Salarié.e.s : 580 €

Public et pré-requis :

Directeurs, personnels en charge des ressources humaines, personnels administratifs

Pré-requis :

Aucun

Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances, exposés
- Echanges autour des questions rapportées par les participants
- Exercices pratiques

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

■ Laurence BOURGEON

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

LES FONDAMENTAUX DE LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Objectifs

- Repérer les différents cas de rupture.
- Sécuriser les procédures.
- Cerner les risques juridiques.

Programme

■ 1^{ère} partie : les licenciements

- La cause réelle et sérieuse
- Le licenciement disciplinaire : la question de la preuve
- Le licenciement pour inaptitude et l'obligation de reclassement
- Le licenciement pour motif économique : la définition du motif économique
- La procédure : le déroulement de l'entretien préalable, le contenu du courrier de licenciement et les délais
- Le cout : l'indemnité de licenciement et le risque d'un licenciement sans cause réelle et sérieuse

■ 2^{ème} partie : les autres modes de rupture

- La démission : une expression claire et non équivoque
- La rupture conventionnelle : champ d'application et maîtrise du cout
- Le départ et la mise à la retraite : conditions et vérifications par l'employeur
- La rupture anticipée du CDD : des motifs restreints

■ 3^{ème} partie : la fin du contrat

- Le préavis
- Les documents de fin de contrat

Date(s) :

14 novembre 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :

■ Salarié.e.s : 290 €

Public et pré-requis :

Directeurs, dirigeants bénévoles, personnels en charge des ressources humaines

Méthodes pédagogiques :

- Apports législatifs, théoriques et pratiques
- Exercices pratiques en groupe
- Partage d'expériences
- Avant la formation, un quizz de connaissances

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

■ Laurence BOURGEON

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

 Réussir ses recrutements : de la présélection des candidats à l'intégration du salarié	6 avril 2023	290 €		p. 29
 Intégrer les nouvelles générations et travailler avec elles - management intergénérationnel	Nous contacter	290 €		p. 30
 Engager une démarche d'amélioration de l'attractivité de sa structure	22 juin 2023	290 €	NOUVEAU	p. 31
Conduire des entretiens professionnels et des entretiens annuels	28 sept. 2023	290 €		p. 32
 Engager une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences - GPEC	12 oct. 2023	290 €		p. 33
 Le climat éthique au travail : l'éthique en pratique pour promouvoir des relations interpersonnelles de confiance	16 oct. 2023	290 €	NOUVEAU	p. 34

TOUTES CES FORMATIONS
PEUVENT ÊTRE DÉCLINÉES
EN INTRA

RECRUTER : DE LA PRÉSÉLECTION DES CANDIDATS À L'INTÉGRATION DU SALARIÉ

Objectifs

- Maîtriser le processus de recrutement
- Maîtriser la définition des besoins
- Structurer et conduire l'entretien de recrutement

Programme

- **Préalables**
 - L'entretien dans le processus de recrutement
 - Les enjeux du recrutement
 - Les points-clés de la législation
- **La préparation et la structuration de l'entretien**
 - Les différents types d'entretiens
 - Présentation des différentes phases d'un entretien de recrutement et son déroulement
 - Le recueil des données : les modes de questionnements pour "enquêter" et recueillir au mieux les informations nécessaires relatives à la formation du candidat, son expérience professionnelle, ses compétences, ses caractéristiques personnelles, ses motivations, sa vision de l'association et des missions qui lui seront confiées...
 - Vérification des comportements
 - Constitution d'une grille d'entretien en fonction des profils des candidats
- **Décider et choisir**
 - Analyser objectivement les entretiens menés
 - Dégager les informations recueillies
 - Faire une synthèse et décider
- **Intégrer le candidat : les éléments clés pour réussir son intégration**

Date(s) :

5 avril 2022

Lieu :

Nantes

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :

Salariés : 290 €

Bénévoles : 130 €

Public et pré-requis :

Responsable (salarié/administrateur) en charge du recrutement

Méthodes pédagogiques :

■ Apports théoriques et pratiques

■ Simulations

■ Remise d'outils et support

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

■ Raphaëlle MERLET

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.



INTÉGRER LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS ET TRAVAILLER AVEC ELLES - MANAGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL

Objectifs

- ◆ Connaître les différents aspects liés au choc démographique ou renouvellement des effectifs à la gestion des âges
- ◆ Identifier les rôles et les missions du manager dans la gestion d'une équipe intergénérationnelle
- ◆ Connaître et utiliser des méthodes et des techniques pour accueillir et intégrer les jeunes entrants
- ◆ Gérer les collaborateurs en 2ème partie de carrière

Programme

- ◆ Le management intergénérationnel, c'est quoi ?
- ◆ Les générations, une question de culture
- ◆ L'impact des différentes cultures sur le management
- ◆ La composition d'une équipe intergénérationnelle
- ◆ La motivation et l'entretien de milieu de carrière
- ◆ A vous de jouer (cas pratique)

Date(s) :

Nous contacter pour toute demande ou organisation en intra

Lieu :

Nantes

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 290 €

Bénévoles : 130 €

Public et pré-requis :

Managers, responsables de services, coordinateurs

Méthodes pédagogiques :

- ◆ Apports théoriques et pratiques
- ◆ Cas pratiques
- ◆ Remise de support

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

◆ Laurence GUILLOT

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

ENGAGER UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION DE L'ATTRACTIVITÉ DE SA STRUCTURE

Contexte

Face à une situation RH inédite et complexe, et à des organisations éprouvées, les associations et établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux sont dans la nécessité de se réinterroger sur la façon de mobiliser leurs Ressources Humaines. Fidéliser et promouvoir l'engagement des professionnels en poste d'une part, et attirer de nouveaux candidats, d'autre part, sont des défis majeurs qu'ils doivent relever pour garantir la qualité de l'accompagnement des personnes.

Cette formation permet aux participants d'appréhender les enjeux de l'attractivité des métiers et la démarche d'amélioration de l'attractivité de sa structure ainsi que ses outils, notamment le « Baromètre Attractivité des métiers », co-construit par le groupe régional d'adhérents en Mayenne, et de définir les actions prioritaires concrètes à mettre en place dans leur structure.

Cette formation peut être suivie seule, ou en complément de la formation « Engager une démarche RSO ».

Objectifs

- ❖ Identifier les enjeux de l'attractivité des métiers dans sa structure
- ❖ Connaître les principes et les étapes-clés de la démarche d'amélioration de l'attractivité des métiers
- ❖ Découvrir, mettre en pratique et s'approprier le « Baromètre URIOPSS Attractivité des métiers »
- ❖ Construire le plan de mise en œuvre de la démarche dans sa structure

Programme

- ❖ **Les enjeux de l'attractivité des métiers :**
 - Facteurs d'évolution, leviers, freins, bénéfices et risques pour sa structure
 - Articulation enjeux associatifs et enjeux sociaux
- ❖ **Le cadre de la démarche d'amélioration de l'attractivité de sa structure :**
 - Les principes
 - Les 8 piliers du cercle de l'attractivité
 - Les étapes de la démarche et les outils appropriés
- ❖ **L'autodiagnostic de l'attractivité de sa structure**
 - Découverte de l'outil « Baromètre URIOPSS Attractivité des métiers »
 - Mise en pratique de l'outil
 - Les actions prioritaires : identification des pratiques existantes et des axes de progrès et d'innovation
- ❖ **L'élaboration du plan de mise en œuvre et de suivi de la démarche appliquée à sa structure**

Date(s) :

22 juin 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 290 €

Public et pré-requis :

Direction, cadres, Administrateurs

Méthodes pédagogiques :

- ❖ Alternance d'apports théoriques, de mises en pratiques et de partages d'expériences par une animation participative. Remise de support.

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenant :

❖ Raphaëlle MERLET

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

CONDUIRE DES ENTRETIENS ANNUELS ET DES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Objectifs

- Connaître le cadre légal de chaque type d'entretien
- Préparer efficacement un entretien
- Acquérir des techniques d'écoute et de questionnement pour conduire avec succès les entretiens
- Adopter un comportement adéquat
- Faire de l'entretien un véritable outil de développement des ressources humaines et de management

Programme

- **Le cadre légal, les objectifs et le contenu de chaque entretien**
 - Distinction entre entretien professionnel et entretien annuel
 - Le cadre légal de chaque entretien (professionnel / annuel)
 - Le choix de l'entretien par l'association selon la stratégie RH
- **Les outils de référence et les documents**
 - Fiche de poste, de fonction...
- **La préparation de l'entretien**
 - Comprendre les enjeux de l'entretien pour l'employeur, pour le salarié
 - Réunir les informations nécessaires
 - S'approprier les outils
- **La conduite de l'entretien**
 - Les phases et le contenu de l'entretien
 - Les techniques et niveaux de questionnement
 - La posture, les biais cognitifs
 - Les conditions de réussite d'un entretien
- **L'élaboration du plan d'action adapté selon l'entretien**
 - Définition des objectifs, des moyens, des actions à mettre en place à l'issue de l'entretien
 - Compte rendu de l'entretien ; RGPD et confidentialité
 - Suivi des actions et articulation avec les autres outils RH

Date(s) :

28 septembre 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 290 €

Public et ré-prequis :

Encadrants chargés des entretiens professionnels et des entretiens annuels de leurs équipes

Méthodes pédagogiques :

■ Alternance d'apports théoriques, de mises en pratiques et de partages d'expériences par une animation participative. Remise d'outils et supports.

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

■ Raphaëlle MERLET

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

ENGAGER UNE DÉMARCHE DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES - GPEC

Objectifs

Dans un contexte d'évolution des besoins des bénéficiaires et de leurs familles, de mutations sociales, sociétales et technologiques et de pénurie de main d'œuvre, les associations sont confrontées au dilemme de l'urgence du recrutement et du besoin d'anticiper sur du moyen et long terme pour pouvoir proposer un accompagnement de qualité aux personnes les plus vulnérables.

La Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) vise, pour une association, à anticiper les besoins en ressources humaines, en fonction des contraintes de l'environnement et de ses choix stratégiques, en impliquant les salariés dans le cadre de leurs projets d'évolution professionnelle. Elle se concrétise par la mise en place de plans d'actions cohérents concernant l'organisation, le recrutement, les formations, la mobilité... La GPEC est un outil de gestion qui permet, à partir de l'analyse des emplois et compétences actuelles des salariés, d'anticiper les besoins à venir

- Maîtriser les enjeux de la GPEC pour l'association, pour les salarié.e.s et l'ensemble des parties prenantes
- Connaître le cadre légal et conventionnel pour la mise en place d'une démarche GPEC
- Elaborer une démarche adaptée à la stratégie de l'association
- Déterminer les étapes de la démarche, les référentiels et les outils appropriés

Programme

- **Introduction : Pourquoi engager une GPEC dans son association ?**
 - Rappel des éléments de contexte et de son évolution
 - La fonction RH
 - Enjeux de la GPEC
- **Chapitre 1. Une GPEC, c'est quoi ?**
 - Les définitions de la GPEC
 - Le partage des définitions du champ de la GPEC (Compétences, Évaluation, Mobilité, Entretien professionnel, Pénibilité, Métier, Cartographie, référentiel métiers...)
 - Les différents modèles de GPEC
- **Chapitre 2. Les obligations légales en matière de GPEC**
 - Le contexte légal de la GPEC et les textes de référence
 - L'obligation de négocier un accord de GPEC pour les associations de plus de 300 salariés : contenu de l'obligation de négociation
 - La négociation utile mais non obligatoire pour les autres associations
- **Chapitre 3. Quelles étapes pour mettre en œuvre une GPEC ?**
 - La définition des objectifs en lien avec la stratégie de l'association
 - La mise en œuvre d'un diagnostic des emplois et des compétences
 - L'élaboration d'un plan d'actions (objectifs, actions à mener, communication envisagée, critères d'évaluation, points à évaluer, points d'étapes,...)
 - Le déploiement de la démarche
 - Evaluation des résultats et pérennisation de la démarche
- **Chapitre 4. La mise en œuvre de la GPEC : méthodologie et outils associés**
 - Mise en place des instances de suivi
 - Identification des étapes
 - Identification et élaboration des outils de la démarche GPEC (fiches de postes, référentiels métiers, conditions et maintien dans l'emploi des seniors, gestion de l'usure professionnelle...)
 - Outils de suivi et d'évaluation
 - L'accompagnement au changement
- **Chapitre 5. L'évaluation professionnelle des compétences au cœur de la GPEC**
 - Evaluation ou appréciation des compétences professionnelles ?
 - Outil majeur : l'entretien annuel d'évaluation
 - Enjeux et limites de l'évaluation
 - Contenu
 - Conduite de l'entretien annuel
 - Les autres entretiens
 - Le plan de développement des compétences et la GPEC
 - L'articulation de la GPEC avec les autres outils RH

Date(s) :

12 octobre 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 290 €

Public et pré-requis :

Directeurs, DRH, RRH, chefs de service

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Echange avec les participants
- Cas pratiques

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

■ Raphaëlle MERLET

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

CLIMAT ÉTHIQUE AU TRAVAIL : L'ÉTHIQUE EN PRATIQUE POUR PROMOUVOIR DES RELATIONS INTERPERSONNELLES DE CONFIANCE

Contexte

« La responsabilité est ce qui exclusivement m'incombe et que, humainement, je ne peux refuser. » Emmanuel Levinas

L'éthique est une réflexion sur les valeurs qui orientent et motivent nos actions. Cette réflexion s'intéresse à nos rapports avec autrui et peut être menée à deux niveaux :

Au niveau le plus général, la réflexion éthique porte sur les conceptions du bien, du juste et de l'accomplissement humain.

Et aussi individuellement : comprendre que si je sais qui je suis et que je vis conformément à ce que je suis (mes valeurs, mon éthique), je vis en équilibre, en harmonie et j'appréhende beaucoup mieux les situations stressantes.

Objectifs

- ◆ Trouver son équilibre personnel
- ◆ Définir son éthique et conjointement celle de notre équipe et de nos collègues.
- ◆ Identifier les valeurs profondes notre identité, notre comportement, notre environnement et nos compétences. Faire émerger nos valeurs, nos qualités et les axes de progression pour tendre vers plus d'éthique

Programme

- ◆ Définir ce qu'est l'éthique
- ◆ Repérer nos aptitudes personnelles et professionnelles et les accorder
- ◆ Faire émerger nos valeurs, nos qualités et les axes de progression pour tendre vers plus d'éthique

Date(s) :

16 octobre 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 290 €

Public et pré-requis :

Tout public

Méthodes pédagogiques :

- ◆ Power point / support pédagogiques
- ◆ Echanges interactifs

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

◆ Véronique HENO

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

GESTION, COMPTABILITÉ, TARIFICATION



■ Élaborer l'ERRD (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses). Un support pour rendre compte de l'utilisation des ressources et évaluer la mise en œuvre du CPOM	3 février 2023	290 €	p. 36
■ EPRD : Le comprendre, l'élaborer (Niveau 1)	25 mai 2023	290 €	p. 37
■ Préparer et négocier un CPOM médico-social et social	29 juin 2023	290 €	p. 38
■ EPRD (Niveau 2) : pilotage et analyse financière des ESMS	23 - 24 nov 2023	580 €	p. 39
■ Maîtriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS	7 - 8 déc 2023	580 €	p. 40



Formation assurée en présentiel



*TOUTES CES FORMATIONS
PEUVENT ÊTRE DÉCLINÉES
EN INTRA*

Fiche **GCT 1****GESTION, COMPTABILITÉ, TARIFICATION**

ÉLABORER L'ERRD (ETAT RÉALISÉ DES RECETTES ET DES DÉPENSES). UN SUPPORT POUR RENDRE COMPTE DE L'UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉVALUER LA MISE EN ŒUVRE DU CPOM ET DE L'EPRD

Objectifs

L'ERRD remplace le compte administratif pour les ESMS qui sont passés sous le régime de l'EPRD. La loi ASV a donné le tempo, obligeant les EHPAD à fournir les ERRD pour le 30 Avril de chaque année

- Connaître le contexte législatif (loi de finance SS de 2016, 2017 et 2018) et réglementaire (décret du 21 décembre 2016 codifié, ainsi que les nombreux arrêtés publiés depuis),
- Acquérir les connaissances nécessaires pour élaborer l'ERRD
- Maîtriser la procédure de l'ERRD au sein du nouveau dispositif, et en particulier dans le cadre de la mise en œuvre d'un CPOM

Programme

- L'environnement législatif et réglementaire des établissements sociaux et médicosociaux sous EPRD
 - L'ERRD : le moyen de rendre compte : une procédure réglementée : échéances, transferts sur une plateforme
 - La place de l'ERRD dans le cadre d'une négociation contractualisée via le dialogue de gestion (CPOM)
- L'ERRD : composition et construction
 - Tableau de l'activité réalisée
 - Le ou les CRP (principal ou annexes)
 - Le suivi durant l'année, les décisions modificatives, ou transferts de crédits
 - Les tableaux annexes relatifs à l'emploi des crédits (frais de personnels, tableau de répartition des charges, tableau des provisions et réserves, etc..)
 - Le rapport d'activité réalisée et financier
 - L'ERRD synthétique, le calcul de la CAF réalisée
 - Du résultat comptable au résultat administratif, l'affectation du résultat : affectation à un projet (réserves) et porosité du résultat
 - Lien entre l'affectation du ou des résultats avec les fiches actions du CPOM : les résultats : moyens des objectifs
 - Le bilan financier et les ratios
- Le tableau de bord ANAP : un complément à l'ERRD
 - Les indicateurs réglementés dits indicateurs de performance : ANAP
 - Repérer les sources de collecte des indicateurs (frais de personnel, GRH, le suivi des usagers, de l'activité, etc...)

Recommandations :

Amener dans la mesure du possible ses derniers documents (EPRD validé par exemple)

Date(s) :

3 février 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 290 €

Bénévoles : 130 €

Public et pré-requis :

Directeurs, responsables administratifs et financiers, comptables, décideurs bénévoles

Connaissances comptables *Présence du binôme directeur/comptable souhaitée*

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques et pratiques par les expériences de chacun
- Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier
- Étude de cas pratique servant de fil conducteur permettant au formateur d'apprécier l'effectivité de la compréhension par le stagiaire de différentes étapes et d'apporter les compléments d'informations nécessaires au regard des besoins des participants

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenant :

- Maïwenn L'HOSTIS

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

EPRD : LE COMPRENDRE, L'ÉLABORER (NIVEAU 1)

Objectifs

- Comprendre la logique économique de l'EPRD par l'analyse comptable et financière
- Maîtriser la construction d'un EPRD
- Analyser le PGFP et atteindre un EPRD équilibré

Programme

- **Panorama et contexte des réformes**
 - Lien entre les différents éléments de la réforme : CPOM, réformes de la tarification et EPRD
 - Les CPOM : obligatoires et facultatifs
 - Les réformes de la tarification
- **L'EPRD de la théorie à la pratique**
 - Présentation de l'EPRD et de sa logique
 - Les nouvelles obligations liées à l'EPRD
 - Le calendrier et les modalités de transmission de l'EPRD
 - L'annexe activité prévisionnelle et notification des tarifs
 - Architecture et contenu : les soldes et tableaux du cadre réglementaire
 - Les annexes de l'EPRD
 - Les modalités d'élaboration
 - La transmission
 - La procédure d'approbation et de refus
 - L'Etat réalisé des recettes et des dépenses – ERRD
 - L'approbation et affectation du résultat
 - L'exécution de l'EPRD

Le programme sur une journée ne permettant pas les cas pratiques, n'hésitez pas à nous contacter. Un temps spécifique pour les exercices pratiques pourrait être ouvert selon le nombre de demande.

Une formation EPRD niveau 2 est proposée les 23 et 24 novembre.

Date(s) :

25 mai 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 290 €

Bénévoles : 130 €

Public et pré-requis :

Directeurs, responsables administratifs et financiers, comptables, décideurs bénévoles. Le participant a déjà connaissance des modalités de fonctionnement et de financement des ESMS

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Présentation par vidéo projection et remise du support
- En pratique : examen des différents tableaux de l'EPRD

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

- Maïwenn L'HOSTIS

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Recommandations :

Le participant est invité à amener son EPRD si celui-ci a déjà été réalisé, ou son cadre budgétaire classique le plus récent afin de pouvoir créer du lien entre l'approche théorique et le volet pratique

PREPARER ET NÉGOCIER UN CPOM MÉDICO-SOCIAL ET SOCIAL

Objectifs

- ◆ Maîtriser le processus de négociation d'un CPOM Médico-social et social
- ◆ Mesurer les avantages et inconvénients de cet outil de pluriannualité budgétaire.
- ◆ Acquérir des outils méthodologiques pour mettre en œuvre une démarche de contractualisation

Programme

- ◆ La contractualisation dans le secteur social et médicosocial : historique et évolutions
- ◆ Les bases législatives et réglementaires
- ◆ Passer d'un cycle réglementé à un cycle contractualisé
 - La notion de pluri annualité budgétaire.
 - Les avantages, les risques, les incertitudes.
 - Les perspectives d'évolution dans le cadre des réformes en cours sur la tarification.
 - Les préalables indispensables à l'entrée dans un CPOM.
- ◆ Le contenu d'un CPOM
 - Les objectifs à contractualiser.
 - La place du projet associatif et d'établissement.
 - L'usager au cœur du projet et du contrat.
 - La gestion des ressources humaines et la GPEC.
 - Les objectifs budgétaires et financiers.
- ◆ Le processus de négociation du CPOM
 - Les étapes de la négociation.
 - Le calendrier de la négociation.
- ◆ Négocier un financement sur 5 ans
 - Les principes de la pluriannualité budgétaire.
 - La place des indicateurs.
 - La place de la coopération.
 - La méthode de la couverture des besoins : budget base zéro et dotation globalisée commune.
 - Le dialogue de gestion.
 - L'affectation des résultats.
 - Les recours possibles.

Date(s) :

29 juin 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 290 €

Bénévoles : 130 €

Public et pré-requis :

Directeurs, décideurs bénévoles, gestionnaires, responsables administratifs et financiers, responsables des ressources humaines

Méthodes pédagogiques :

- ◆ Animation par vidéo projection dont le support est remis aux participants
- ◆ Modèle de CPOM, différents supports
- ◆ Exposés théoriques et pratiques par les expériences de chacun
- ◆ Support papier remis aux participants

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenant :

- ◆ Maïwenn L'HOSTIS

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Recommandations :

Amener dans la mesure du possible ses derniers documents (EPRD validé par exemple ou CPOM en cours)

Fiche **GCT 4****GESTION, COMPTABILITÉ, TARIFICATION**

EPRD (NIVEAU 2) : PILOTAGE ET ANALAYSE FINANCIÈRE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

Objectifs

- Comprendre et réaliser un diagnostic financier à partir de l'EPRD.
- Savoir analyser les outils d'analyse financière à partir des informations disponibles pour les mettre en perspective et en pratique.

Programme

- Rappel sur le contenu de l'ERPD**
Lien entre réforme de la tarification, les CPOM et l'EPRD.
- Enjeux et objectifs de l'analyse financière**
 - Rappel sur les obligations comptables.
 - Les comptes annuels.
 - Plan de comptes et instruction comptable.
 - Le point de vue de la réglementation.
- Le compte de résultat**
 - Définition et rappels.
 - La CAF.
 - Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) : valeur ajoutée, EBE,...
- Le bilan comptable**
 - Définitions - actif et passif.
 - Zoom sur certains comptes : provisions, amortissements, comptes de liaison, les fonds dédiés.
- Le financement et la politique d'investissement**
 - Le TFP (EPRD).
 - Le PPI.
 - La politique d'investissement / Les ratios.
- Le bilan financier**
 - Définition.
 - Le FR (FRI et FRE), le BFR et la Trésorerie.
- L'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses**
- L'affectation des résultats**
 - Dépenses rejetées.
 - Affectation du résultat.
 - Possibilité d'affectation croisée.
- Mettre en place une stratégie financière et une projection des grands équilibres (PGFP)**
 - CRP_PGFP et PGFP.
 - Rappel des modalités d'approbation de l'EPRD.
 - Les ratios financiers.

Recommandations :

Prévoir sa calculatrice, un crayon, une gomme
Possibilité d'amener le dernier bilan comptable, voire vos travaux d'analyse financière (dernier EPRD ou ERRD pour ceux concernés).

Date(s) :

23 - 24 novembre 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 580 €

Bénévoles : 260 €

Public et pré-requis :

Comptables, Gestionnaires et Responsables financiers, Directeurs.

Savoir lire un bilan et un compte de résultat. Bien connaître le cadre de l'EPRD ou avoir suivi la formation EPRD niveau 1.

Méthodes pédagogiques :

Exposés théoriques, suivis d'applications concrètes et d'études de cas,

Un exercice servira de "fil conducteur" pendant la durée de la formation. Le groupe travaillant les décisions stratégiques à prendre au regard de la situation

La documentation remise sur place servira de support aux outils vidéo projetés

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation.

Intervenante :

Maiwenn L'HOSTIS

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

MAITRISER LES SPECIFICITES COMPTABLES ET FINANCIERES DANS LES ESMS

Contexte

Du fait de leur but non lucratif et des ressources particulières qu'elles mobilisent, les associations nécessitent une adaptation de la comptabilité générale ce qui a été acté par le Règlement n°2018-06 de l'Autorité des Normes comptables. À ce régime particulier viennent se greffer des spécificités comptables liées au secteur d'activité social et médico-social et à ses modalités de financement sur fonds publics (instruction comptable «M22 bis») modifié par le Règlement N°2019 -04 de l'ANC. La formation est à jour de ces 2 nouvelles réglementations comptables

Objectifs

- Connaître, comprendre et savoir traiter les particularités (ainsi que les évolutions récentes) liées à la comptabilité des associations d'une part et au secteur social et médico-social d'autre part.

Programme

- Introduction : historique et obligations comptables, impact des 2 nouveaux règlements de 2018 et 2019.**
- Les dispositions comptables particulières relatives aux associations et les évolutions des 2 règlements, impact budgétaire de ces évolutions :**
 - Fonds associatifs avec et sans droit de reprise, les fonds dédiés
 - Les ressources de la générosité du public : dons, donations et legs, contributions volontaires en nature
 - Les contributions financières, les concours publics
 - Les subventions (exploitation et investissement)
 - Le bilan et le compte de résultat
 - Les informations spécifiques de l'annexe
- Les opérations spécifiques aux établissements et services :**
 - Notion de comptabilité distincte et lien avec le budget
 - La réserve de trésorerie : la couverture du besoin en fonds de roulement
 - Les Provisions réglementées
 - Les investissements : composants, amortissement, amortissement dérogatoire
 - Les plus ou moins-values de cessions d'éléments d'actif
 - Les comptes de liaison
 - Les dettes provisionnées pour congés à payer et les autres droits acquis par les salariés
 - Le résultat et son affectation
 - Le bilan financier

Date(s) :

7 - 8 décembre 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 580 €

Bénévoles : 260 €

Public et pré-requis :

Professionnels de la comptabilité (comptables, Directeurs, RAF, décideurs), gestionnaires désireux de connaître les particularités comptables et budgétaires des établissements et services sociaux et médico-sociaux privés à but non lucratif.

Connaître les écritures de base de la comptabilité générale.

Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et d'échanges avec les participants
- Support pédagogique remis aux participants

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

Christine BLANLOEIL

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

PRATIQUES PROFESSIONNELLES



Travail collaboratif	27- 28 février 2023	580 €	p. 42
Mieux gérer son temps et ses priorités	Nous contacter	580 €	p. 43
Ethique dans les pratiques professionnelles des soignants	5 - 6 juin 2023	580 €	NOUVEAU p. 44
Gestion du stress face à la violence et l'agressivité des usagers	Nous contacter	580 €	p. 45
Cultiver le bien-être au travail - Prévention de l'épuisement professionnel	8 - 9 juin 2023	580 €	p. 46
Animer un atelier collectif à distance	Nous contacter	580 €	p. 48
Prévenir et anticiper les conflits	Nous contacter	580 €	p. 49
Comment intégrer des modalités distancielles dans l'accompagnement des publics	9 - 16 oct. 2023	580 €	p. 50
Connaître les besoins alimentaires et agir concrètement sur l'offre alimentaire "Alimentation plaisir, bien-être et équilibre"	10 oct. 2023	290 €	p. 51
La culture de la bientraitance dans le secteur associatif : des repères à la mise en œuvre	6 - 7 nov. 2023	580 €	p. 52
Soutien à la parentalité - au carrefour des écoutes rationnelle et émotionnelle	21 - 22 - 28 nov. 2023	870 €	p. 53
Les écrits professionnels : communiquer avec efficacité (personnel éducatif) - 2 jours	Nous contacter	580 €	p. 54
Les écrits professionnels : communiquer avec efficacité (personnel administratif) - 1 jour	Nous contacter	290 €	p. 54



Formation assurée en présentiel



TOUTES CES FORMATIONS
PEUVENT ÊTRE DÉCLINÉES
EN INTRA

TRAVAIL COLLABORATIF

Partage de document(s), organisation de réunion, sondages, visioconférence... La crise sanitaire a bousculé le quotidien des professionnels, avec les collègues, les partenaires et les publics accompagnés. Les outils numériques collaboratifs se multiplient et modifient notre organisation au quotidien. Au cours de cette formation, vous découvrirez les logiciels et services en ligne les plus couramment utilisés, ainsi que leurs conditions générales d'utilisation. En expérimentant ces outils, vous apprendrez à développer votre agilité numérique en toute simplicité et à adopter les bons réflexes, notamment au regard de leur conformité avec le nouveau règlement général sur la protection des données (RGPD).

Objectifs

- Identifier les outils numériques collaboratifs et leurs conditions générales d'utilisation (Google, logiciels libres...) Installer, paramétrer et utiliser les outils numériques collaboratifs (partage de document, organisation de réunion, sondages, visioconférence...)
- Installer, paramétrer et utiliser les outils numériques collaboratifs (partage de document, organisation de réunion, sondages, visioconférence...) Vérifier leur conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD)
- Vérifier leur conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD)

Programme

Jour 1 : détecter et accompagner les personnes en précarité numérique

■ Matin : apports théoriques et méthodologiques

Quelles sont les compétences numériques essentielles ? Au cours de cette séquence, nous retracerons le parcours d'une personne accompagnée, en identifiant les compétences numériques qu'elle devra mobiliser tout au long de son parcours. Ce parcours type permettra de favoriser les retours d'expériences et échanges de pratiques entre les participants et de cerner les enjeux de la médiation numérique. Comment détecter et orienter les personnes en difficulté ? qu'est-ce que l'illectronisme ?

Pour mieux observer et conduire un entretien de diagnostic, nous identifierons les questions à (se) poser.

■ Après-midi : ateliers numériques

Expérimentation d'outils favorisant l'évaluation et le développement des compétences numériques et savoirs de base (PIX notamment, EVA)
Création de support d'échanges avec les publics (sondages, quiz en ligne, etc.)

Jour 2 : Favoriser l'inclusion numérique au quotidien

■ Matin : apports théoriques et méthodologiques

Matériel, littéracies numériques, usages maîtrisés... Comment favoriser l'inclusion numérique au quotidien ? Quelles sont les ressources internes et externes ? Point sur les défis et les solutions qui peuvent être apportées, notamment en les illustrant par des exemples concrets d'actions et/ou d'applications mobilisées au sein du réseau

Etude de cas : l'atelier Mooc, pour rapprocher les publics des opportunités offertes par le numérique

■ Après-midi : atelier numérique

Expérimenter des applications utiles pour l'accompagnement des publics, notamment pour favoriser l'accès au droit (Clara, service-public.fr, CPF, etc). Un focus sera réalisé sur les profils de publics « abandonnistes »

Modalités d'accès à la formation : Matériel nécessaire : les participants devront disposer d'un ordinateur avec connexion internet, webcam, micro et maîtriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie)

Date(s) :

27 - 28 février 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 580 €

Public et pré-requis :

Professionnels du social et médico-social amenés à utiliser des outils de travail collaboratif
Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques :

■ Alternance d'apports théoriques et apports pratiques avec mises en situation, retours et échanges d'expériences

■ Temps en individuel, en sous-groupes et en groupe complet permettant des échanges et apports, une participation plus active et des mises en situations d'exploration, de test et d'évaluation des outils, méthodes et ressources proposés.

■ Ressources accessibles sur un espace collaboratif

Evaluation au démarrage de la formation : questionnaire préalable sur les attentes, les expériences, le matériel et compétences numériques des participants

Création d'un espace de ressources collaboratif durant la formation et accessible après la fin de la formation

Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Délivrance d'une attestation de fin de formation mentionnant les connaissances et compétences acquises

Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenant :

■ Michaël BODZIOCH

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

MIEUX GÉRER SON TEMPS ET SES PRIORITÉS

Objectifs

“La journée à rallonge, l’agenda qui surchauffe, les imprévus qui s’accumulent...”
Le rappel et le respect de quelques règles simples permettent de se dégager d’une pression parfois excessive et d’arrêter cette course contre le temps...

- ◆ Privilégier les tâches essentielles
- ◆ Gérer les priorités (distinguer l’urgence de l’importance)
- ◆ Appliquer quelques principes d’organisation
- ◆ Mettre en œuvre les bons réflexes pour gagner du temps et être efficace
- ◆ Gérer les situations stressantes

Programme

- ◆ Analyser la manière dont on gère son temps professionnel
- ◆ Repérer les obstacles personnels à une bonne organisation du travail
- ◆ Connaître les principes de l’organisation du travail
- ◆ Optimiser les modes de communication et outils
 - Entretien
 - Réunion
 - Téléphone
- ◆ Remédier aux activités chronophages
- ◆ Appliquer les règles du jeu de la délégation
- ◆ Gérer efficacement la relation
 - Savoir dire non
 - Formuler un objectif
- ◆ Développer un plan d’action personnel

Date(s) :

11 - 12 mai 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 580 €

Public et pré-requis :

Tout professionnel soucieux d’optimiser son temps et de mieux vivre son organisation

Méthodes pédagogiques :

- ◆ Apports d’outils pratiques et simples
- ◆ Echanges de pratiques

A l’issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu’à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

- ◆ Isabelle ARIAUX

Pour les personnes en situation de handicap, n’hésitez pas à nous contacter.

L'ÉTHIQUE DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DES SOIGNANTS

Contexte

Les soignants en particulier sont à la recherche d'un sens à (re) donner à leurs pratiques, dans une dynamique où la qualité des soins au service des patients est devenue incontournable.

Dans ce contexte, la démarche de réflexion éthique redonne du sens à leurs pratiques et va renforcer la motivation et l'implication des professionnels, dans une démarche d'amélioration de la qualité et de la continuité des soins.

Objectifs

- ◆ Susciter la réflexion dans la continuité des soins, la responsabilité professionnelle individuelle et en équipe
- ◆ Renforcer la place du patient au centre du dispositif dans une démarche éthique
- ◆ Clarifier la notion d'éthique et les différentes formes qu'elle revêt dans le milieu du soin
- ◆ Identifier les conflits éthiques dans les situations de soins
- ◆ Analyser ses pratiques professionnelles
- ◆ Développer une posture de questionnement, à partir de situations concrètes

Programme

- ◆ Les principaux conflits éthiques rencontrés dans la pratique soignante :
 - Consentement, droit d'aller et venir, information, autonomie, dépendance, handicap, refus de soins, fin de vie, soins palliatifs
- ◆ L'éthique dans les pratiques soignantes et la posture éthique du soignant :
 - Valeurs professionnelles : représentations autour du bien et mal soigner
 - L'éthique dans la relation soignant/soigné : impact sur les attitudes et comportements, respect de la personne, respect de la dignité

Date(s) :

5 - 6 juin 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 580 €

Public et pré-requis :

Tout personnel soignant

Méthodes pédagogiques :

- ◆ Power point / documents
- ◆ Echanges sur pratiques
- ◆ DVD documentaire

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

- ◆ Véronique HENO

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

GESTION DU STRESS FACE À LA VIOLENCE ET L'AGRESSIVITÉ DES USAGERS

Objectifs

- ◆ Connaître les définitions et les différentes manifestations des risques psychosociaux
- ◆ Analyser les sources de stress face à la violence et l'agressivité des usagers
- ◆ Comprendre les origines et les manifestations physiologiques du stress face à la violence et l'agressivité
- ◆ Agir sur le stress en cas de violence et agressivité : prévenir, corriger, réparer
- ◆ Connaître et disposer de techniques efficaces (ressources), faciles à mettre en pratique, face à la violence et l'agressivité des usagers
- ◆ Pouvoir réutiliser ces ressources de façon autonome
- ◆ Être capable de mettre en pratique immédiatement les acquis de l'intervention, y compris avec les usagers

Programme

JOUR 1- Introduction

- ◆ Introduction au stress
- ◆ Mieux comprendre le stress
- ◆ Les conséquences du stress au sein de mon service
- ◆ Gérer son stress en modifiant ses habitudes
- ◆ Mieux se connaître face au stress
- ◆ Mes talents pour gérer le stress

JOUR 2

Retour sur J1

- ◆ Mieux gérer son stress en améliorant la gestion du temps
 - Établir des priorités
 - Tenir compte de son horloge interne
 - Gagner en efficacité dans une journée
 - Équilibrer sa roue du temps professionnel
- ◆ Bien communiquer pour éviter le stress au travail
- ◆ Le stress face au changement et aux conflits
- ◆ La communication non violente

Date(s) :

Nous contacter pour toute demande ou organisation en intra

Lieu :

Nantes

Durée :

2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 580 €

Public et pré-requis :

Tout public

Méthodes pédagogiques :

- ◆ Apports théoriques
- ◆ Echanges de pratiques

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation

Intervenante :

◆ Laurence GUILLOT

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

CULTIVER LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL - PRÉVENTION DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

Objectifs

Formation créative et humaine, alternant des échanges collectifs, des pratiques de relaxation, des partages d'expériences, des temps de réflexion individuelle et des moments de ressource. Valorisation des compétences de chacun, pédagogie active tout en privilégiant l'écoute, le respect et la confidentialité des informations. Proposition d'outils de communication et de relaxation.

- Identifier toute une palette de signaux corporels, émotionnels, psychiques pour mieux repérer le stress
- Comprendre les causes du stress et de l'usure professionnelle
- Solliciter les ressources dans son contexte professionnel pour prévenir les risques de fatigue, d'usure
- Mieux vivre les exigences et contraintes de son métier

Programme Jour 1

- Préciser les attentes des participants pour répondre efficacement à leurs attentes
 - Expression des besoins de chacun concernant les perceptions et attentes de la formation
 - Identification des situations professionnelles générant du stress
- Créer du lien entre les participants en identifiant ce qu'ils ont déjà mis en place concernant la prévention du stress
 - Mise en commun des actions inhérentes à chaque service, chaque métier visant à anticiper les sources de tension de façon constructive
 - Valorisation des initiatives et pratiques professionnelles de chacun face à la prévention du stress
- Intégrer une démarche positive en identifiant d'abord toutes les ressources de chacun pour renforcer un sentiment de confiance et d'estime de soi
 - Valeurs et sens donné à son travail
 - Satisfactions professionnelles, motivations
 - Richesses de ses relations (équipes, patients...)
 - Singularité et compétences de chaque professionnel
- Affiner sa capacité à repérer le stress pour une meilleure prévention
 - Principales émotions entravant un sentiment de calme
 - Sensations corporelles et zones de tension
 - Impact du stress sur son comportement, sa santé et sa façon de travailler
 - Test d'autodiagnostic – repérage des agents stressés
- Identifier quelques situations sources de stress (repérage de ces situations lors de la première journée et recherche d'outils lors de la deuxième journée)
 - Relations conflictuelles
 - Sentiment d'impuissance face à la douleur
 - Perte de sens concernant son travail
 - Gestion du temps
 - Autres situations évoquées par les participants
- Techniques relaxantes
 - Apprendre à se détendre par des gestes simples, transposables dans un contexte professionnel
 - Affiner ses sensations corporelles et l'écoute de soi
 - Assouplir bassin, dos, épaules
 - Amplitude de la respiration
 - Relaxation

CULTIVER LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL - PRÉVENTION DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

Programme jour 2

◆ Ajuster son positionnement pour créer une « juste distance » dans ses relations professionnelles et ne pas s'épuiser

- Clarification d'un cadre, de limites à définir concernant sa façon de communiquer
- Mobilisation de ses gestes et attitudes pour renforcer son positionnement corporel et son « assise »
- Expression de ses valeurs, de ses besoins, de ses points de vue pour faire entendre un message précis de façon bienveillante

◆ Analyser ses émotions face à l'agressivité d'un interlocuteur

- Identification de ses attitudes, réflexes face à l'agressivité de l'autre
- Reconnaissance de l'impact occasionné, de ses sensations, émotions
- Adaptation de sa façon de communiquer en fonction de l'interlocuteur « agressif » pour désamorcer les tensions et se préserver

◆ Renouveler le regard porté sur son contexte professionnel (maladie, dépendance...)

- Identifier les ressources de chacun face à la maladie/dépendance/deuil pour mieux vivre son contexte de travail
- Mise en commun des différents regards sur le contexte de travail pour un enrichissement mutuel et renouveler le sens donné à son métier

◆ Partager les différentes façons de faire face au sentiment d'impuissance généré par la souffrance de l'autre ou toute autre situation...

- Apports méthodologiques face au sentiment d'impuissance

◆ Techniques relaxantes

- Limiter les fatigues corporelles
- Identifier les gestes quotidiens générant fatigue et tensions
- Enracinement et stabilité de son attitude corporelle
- Ajustement du poids du corps
- Relaxation

◆ NB : Chaque participant doit venir avec une tenue souple (chaussettes chaudes + couverture)

Date(s) :

8 - 9 juin 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 580 €

Public et pré-requis :

Tout professionnel

Méthodes pédagogiques :

- ◆ Apports théoriques
- ◆ Echanges collectifs
- ◆ Partage d'expérience
- ◆ Pratiques de relaxation

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

◆ Isabelle ARIAUX

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.



ANIMER UN ATELIER COLLECTIF À DISTANCE

Animer des ateliers, ça vous connaît, mais le faire à distance... ça vous plonge dans la perplexité ! Comment s'adapter aux conditions techniques et prendre en main les outils adéquats. Comment adapter ses méthodes d'animation ? Comment maintenir la participation des publics ? Et comment les accompagner dans cette nouvelle modalité ? Outiller, faire tester et construire les modalités pour un accompagnement des publics plus complet en mobilisant les ressources permises par le distanciel sont des enjeux forts pour demain

Objectif

- Repérer et savoir utiliser des outils d'animation à distance
- Savoir créer un module adapté à son public
- Connaître les techniques et méthodes d'animation
- Savoir préparer un atelier efficacement
- S'approprier les méthodes d'animation adaptées
- Dynamiser la réunion et créer des interactions à distance (techniques d'animation, outils ludiques etc...)

Programme

Jour 1 (alternance de temps visio synchrone et de temps individuels de découverte)

- Exploration de la plateforme de formation, informations sur les temps synchrone – visio.
- Comprendre le fonctionnement d'une salle en visio : les paramètres de configurations, les différents rôles (administrateurs, modérateurs, animateurs, co-animateur...)
- La question éthique (RGPD, vie privée, promeneur du net...) et la question de l'équipement du professionnel (connexion, webcam, profils pro...)
- Les principes de la pédagogie inversée : la place de chacun, la préparation en amont, les résultats attendus
- Les différents types d'animations et les principales spécificités du distanciel sur le collectif avec une attention particulière sur l'individualisation et la participation
- Les spécificités du distanciel (rythme, attentes, freins, avantages, temporalités...)
- La préparation et le contenu : la clé de réussite d'un atelier (technique, pédagogique, dynamique, supports, ressources, alternance et rythmes, créativité...) Et l'intégration dans le parcours : qu'y a-t-il avant cet atelier à distance, qu'y a-t-il après ?
- Proposition de défis individuels ou sous-groupe pour l'intersession : d'animation d'ateliers à distance. Support de grille d'observation et d'analyse réflexive (basée sur la méthode AFEST)

Intersession de 15 jours avec mise en pratique, échanges sur le forum de discussion

Jour 2 (Egalement proposé avec des temps visio synchrone et temps d'expérimentation en sous-groupes et individuel. Un ou deux des participants ayant le « challenge » d'inviter le groupe pour un atelier à distance (préparation, invitation contenus, animations, évaluation et compte-rendu)

- Retour sur les expérimentations, enquêtes et échanges avec les publics, collègues et partenaires durant l'intersession
- Les différents supports d'animation et de participation en direction des publics ou des partenaires (quizz, jeux, découvertes, réseautage, serious-game (simulation)...)
 - Focus sur les réseaux sociaux et leurs usages par les publics comme exemple de support pour garder le lien – apprendre les passions ou centres d'intérêts des personnes accompagnées et appuis pour l'animation à distance (géolocalisation tchat, par exemple...)
 - Comment intégrer ces modalités distancielles avec des modalités en présentiel (demi-groupes par exemple) ? Quelles complémentarités avec les outils déjà connus par les professionnels (mail, sms, applications mobiles, réseaux sociaux... ?

Modalités d'accès à la formation : Matériel nécessaire : les participants devront disposer d'un ordinateur avec connexion internet, webcam, micro et maîtriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie)

Date(s) :

Nous contacter pour toute demande ou organisation en intra

Lieu :

Formation à distance

Durée :

2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 580 €

Public et pré-requis :

Professionnels en charge de l'animation d'ateliers à distance, débutants ou expérimentés dans la conception de dispositifs intégrant les technologies numériques

Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques sur l'animation à distance (spécificités, formes...) et apports pratiques avec mises en situation, retours et échanges d'expériences
- Temps en individuel, en sous-groupe et en groupe complet permettant des échanges et apports de chacun, une participation plus active et des mises en situations d'animation à distance (challenges)
- Supports pédagogiques : diverses ressources à disposition sur la plateforme

Evaluation au démarrage de la formation : questionnaire préalable sur les attentes, les expériences, le matériel et compétences numérique des participants
Forums de discussion pour centraliser les questions, remarques et partages de chacun
Création d'un espace de ressources collaboratif durant la formation et accessible après la fin de la formation
Evaluation des acquis à l'issue de la formation.
Evaluation de satisfaction des stagiaires en fin de formation
Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenant :

■ **Michaël BODZIOCH**

Pour les personnes en situation de

PREVENIR ET ANTICIPER LES CONFLITS

Objectifs

- Comprendre et appréhender les conflits
- Identifier et analyser les formes de conflits
- Maîtriser ses émotions dans le cadre d'un conflit
- Mettre en place des techniques de prévention et d'anticipation du conflit
- Repérer la stratégie de l'interlocuteur
- Développer ses compétences en communication verbale, non verbale
- Pratiquer l'écoute active et développer un comportement assertif
- Améliorer ses aptitudes relationnelles et sa communication interpersonnelle
- Apprendre à anticiper les situations de tension

Programme

JOUR 1

- Introduction
- Un conflit professionnel, c'est quoi?
- Les différents types de conflit
- Les sources de conflit
- Les principes de la communication interpersonnelle
- S'approprier les règles de la communication
- Différentes façons de communiquer
- Atelier : prévenir et anticiper les conflits

JOUR 2

Retour sur J1

- Améliorer sa communication pendant un conflit
- La capacité à éviter les pièges du langage
- S'adapter à son interlocuteur
- S'affirmer pendant un conflit
- Pour une communication efficace
- Bonnes pratiques
- Bien communiquer avec les personnalités difficiles
- Plan d'actions

Date(s) :

Nous contacter pour toute demande ou organisation en intra

Lieu :

Nantes

Durée :

2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 580 €

Public et pré-requis :

Tout public

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Echanges de pratiques

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation

Intervenante :

■ Laurence GUILLOT

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche PP 8



COMMENT INTÉGRER DES MODALITÉS DISTANCIELLES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS

Pour faire face à l'urgence des professionnels de l'accompagnement et de la formation nous avons conçu et animé des formations dédiées au maintien de l'accompagnement des publics à distance.

Objectifs

- Identifier les pratiques numériques des adultes et jeunes adultes, notamment les services web, outils de télécommunication et réseaux sociaux à usage professionnel
- Adapter sa pratique aux modalités distancielles
- Expérimenter dans sa pratique d'accompagnement un outil et son usage (en fonction du public accompagné)
- Evaluer les résultats obtenus de manière qualitative et quantitative

Programme

Jour 1 – l'accompagnement à distance

- Apports théoriques et méthodologiques : qu'est-ce que l'accompagnement à distance ou multimodal ? Faire le point sur ses pratiques numériques et d'accompagnement
- Etude cas et/ou échanges de pratiques : l'entretien individuel. Atelier numérique : la visio conférence

Intersession de 2 semaines pour s'approprier, questionner et tester

Jour 2 – Garder le lien à distance

- Apports théoriques et méthodologiques : quels outils numériques disponibles en fonction de la situation du public et comment les évaluer ? Echanges de pratiques
- Atelier numérique : expérimenter et évaluer un outil au choix parmi ceux proposés (réseaux sociaux, tableaux de bord etc)

Modalités d'accès à la formation : Matériel nécessaire : les participants devront disposer d'un ordinateur avec connexion internet, webcam, micro et maîtriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie)

Date(s) :

9 - 16 octobre 2023

Lieu :

Formation à distance

Durée :

2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 580 €

Public et pré-requis :

Professionnels du travail social et médico-social

Aucun pré requis

Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques sur l'accompagnement à distance – ses spécificités (freins, atouts), ses formes : synchrone – asynchrone, et apports pratiques avec mise en situation, retours et échanges d'expériences
- Temps en individuel, en sous-groupe et en groupe complet permettant des échanges et apports, une participation plus active et des mises en situations d'animation à distance (challenges)
- Supports partagés avec les participants (enquêtes, études, sondages, accompagnement, usage du numérique...)
- Ressources externes : réseaux sociaux, veilles, Mooc et exemples tirés du réseau (ateliers compétences numériques)
- Supports techniques et pédagogiques en amont et pendant la formation

*Evaluation au démarrage de la formation : Questionnaire préalable sur les attentes, les expériences, le matériel et locaux disponibles
Création d'un espace de ressources collaboratif accessible après la formation.
Evaluation de satisfaction des stagiaires en fin de formation
Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.*

Intervenant :

Michaël BODZIOCH

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

Fiche PP 9

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

CONNAÎTRE LES BESOINS ALIMENTAIRES ET AGIR CONCRÈTEMENT SUR L'OFFRE ALIMENTAIRE DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS "Alimentation plaisir, bien-être et équilibre"

Objectifs

L'alimentation et le repas constituent un acte quotidien souvent essentiel pour les personnes accueillies dans les établissements sociaux ou médico-sociaux ou accompagnées dans différents services ou à domicile.

La prise en compte de l'alimentation par les professionnels participant de près ou de loin aux repas constitue un levier essentiel de plaisir, de bien-être et de bientraitance au quotidien.

Afin que l'acte alimentaire devienne un support adapté et valorisé de l'accompagnement, les professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux peuvent acquérir les connaissances et compétences essentielles et les repères nécessaires pour agir au quotidien et faire du repas un moment clé et bienveillant de l'accompagnement.

- Connaître les bases de l'alimentation équilibrée et acquérir des connaissances en nutrition
- Comprendre les objectifs nutritionnels du PNNS (Programme National Nutrition Santé)
- Connaître les facteurs qui influencent l'acte alimentaire pour que l'alimentation rime avec plaisir et bientraitance
- Promouvoir une alimentation équilibrée et source de plaisir dans son activité professionnelle
- A son niveau et selon son activité (éducative, soignante, restauration), faire du repas un moment de plaisir et de soin au service des bénéficiaires

Programme

- Connaissance des aliments : les groupes d'aliments et leurs intérêts nutritionnels
- Décrypter et comprendre les recommandations nutritionnelles du PNNS
- Les différentes dimensions de l'acte alimentaire : pourquoi mange-t-on ?
- Le repas partie intégrante de l'acte d'accompagnement : conditions et critères pour une alimentation plaisir et équilibre
- Zoom sur les spécificités nutritionnelles des personnes accompagnées par les participants à la formation (enfants, adolescents, personnes âgées, personnes en situation de handicap)

Date(s) :

10 octobre 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 290 €

Public et pré-requis :

Salariés du secteur social et médico-social (éducateurs, animateurs, aides-soignants, aides à domicile, cuisiniers, personnels de service)

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques suivis d'exercices pratiques et participatifs
- Echanges d'expériences favorisant l'émergence de solutions pratiques
- Diaporama - travail en sous-groupe - brainstorming

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

■ Delphine CAILLON-LOGER

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

LA CULTURE DE LA BIENTRAITANCE DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF : DES REPÈRES À LA MISE EN ŒUVRE

Objectifs

Cette formation permet de prendre du recul, de repérer les éléments de bientraitance et de maltraitance, d'agir et de mieux répondre à sa fonction de professionnelle pour rester dans une éthique du « prendre soin » adaptée et efficace.

Elle s'adapte à tous dans le respect du vécu et de l'objectif de chacun ; elle propose plusieurs démarches pour rester cohérent avec la demande éthique, législative, culturelle et professionnelle en utilisant le meilleur de soi-même, la connaissance de soi et le travail en équipe

- ◆ Définir la bientraitance et distinguer bientraitance/maltraitance
- ◆ Identifier les freins et les obstacles à la bientraitance dans les pratiques professionnelles quotidiennes
- ◆ Interroger, évaluer et faire évoluer ses pratiques professionnelles

Programme

- ◆ **Le concept de bientraitance**
 - Définition de la bientraitance au regard de ses propres pratiques professionnelles
 - Analyse des pratiques à partir de situations vécues au quotidien par des professionnels
- ◆ **De l'éthique aux principes d'action**
 - Une culture du respect de la personne et de son histoire, de sa dignité et de sa singularité
 - Une manière d'être des professionnels au-delà d'une série d'acte
 - Une valorisation de l'expression des usagers
 - Un aller – retour permanent entre penser et agir
 - Une démarche continue d'adaptation à une situation donnée
- ◆ **Les références en matière de bientraitance**
 - La charte des droits et liberté de la personne accueillie : ce que prévoit la loi du 2 janvier 2002-2 portant rénovation de l'action sociale et médico-sociale
 - Les recommandations ANESM
 - Rôle et articulation avec le projet d'établissement et les projets de vie individualisés
- ◆ **Transposition dans la vie quotidienne de l'établissement ou du service**
 - La bientraitance et la prévention des risques comme axe majeur des démarches d'évaluation
 - L'évaluation des écarts et la définition d'objectifs d'amélioration :
 - La participation et l'expression des usagers et de leurs proches [CVS...]
 - L'ouverture de l'établissement / service sur son environnement
 - La mobilisation des outils de développement professionnel adaptés aux objectifs [formation, réflexion éthique, groupe d'analyse de pratiques]
 - La formalisation de pratiques collectives et d'outils relatifs à la bientraitance [procédures de repérage et de signalement, définition des pratiques bientraitantes,...]

Date(s) :

6 - 7 novembre 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

2 jours – 14 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 580 €

Bénévoles : 260 €

Public et pré-requis :

Toute personne impliquée dans la prévention et la gestion des situations de maltraitance, secteur personnes âgées, handicapées (enfants, adolescents, adultes)

Méthodes pédagogiques :

- ◆ Echanges interactifs à partir d'expériences des participants
- ◆ Apports théoriques et boîte à outils
- ◆ Supports documentaires

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

◆ Véronique HENO

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ - AU CARREFOUR DES ÉCOUTES RATIONNELLE ET ÉMOTIONNELLE

Objectifs

Pour soutenir la parentalité, cette formation propose une approche autour de l'Écoute Expérientielle : combiner approche rationnelle et émotionnelle.

Une organisation combinant les approches rationnelle (définition d'objectifs opérationnels communs, définition des actions pour atteindre ces objectifs, résolution des problèmes et évaluation des résultats) et émotionnelle (expression du ressenti et actualisation) devient beaucoup plus efficace, tant au niveau de l'atteinte des résultats que de l'instauration d'un climat de travail favorable aux relations humaines constructives.

Si les formations cherchent habituellement à identifier les émotions afin d'en limiter les impacts négatifs sur l'approche relationnelle et l'information cognitive, **l'Écoute expérientielle cherche plutôt à optimiser leur expression et la compréhension de leurs informations conatives.**

Deux des forces les plus remarquables de l'outil de l'Écoute Expérientielle sont sans contredit sa simplicité qui lui permet d'être appréhendé et utilisé par tous et chacun, ainsi que sa puissance d'identification et de décodage soulignée dans les évaluations. Ceci permet d'appliquer l'outil dans toutes les facettes de vie d'une organisation : les relations avec le public-clients, les relations entre collègues et les relations avec la hiérarchie.

- ❖ **L'objectif général de cette formation est de permettre aux participants une première intégration efficiente de l'Écoute expérientielle, c'est-à-dire dans un premier temps une compréhension de la mécanique et des principes de l'Écoute émotionnelle, puis, dans un deuxième temps, ses interactions avec l'Écoute rationnelle.**

Programme

JOURNÉE 1

❖ Objectifs :

- Comprendre le modèle de l'Écoute expérientielle
- Comprendre le modèle de l'Écoute émotionnelle
- Comprendre les émotions transitoires et terminales et leurs informations propres
- Comprendre et respecter la notion de limites : celle de l'autre et les siennes

JOURNÉE 2

❖ Objectifs :

- Être en capacité d'assurer la tâche d'accompagnement
- Être en capacité de distinguer les types de silences
- Être en capacité de faire la distinction entre questions rationnelles et émotionnelles
- Être en capacité de reconnaître et d'utiliser l'écho expérientiel
- Être en capacité d'utiliser les analogies pour s'exprimer

JOURNÉE 3

❖ Objectifs :

- Être en capacité de se protéger des idées noires
- Être en capacité de rechercher les bienfaits de la joie
- Être en capacité de conclure une écoute émotionnelle

Date(s) :

21 - 22 - 28 novembre 2023

Lieu :

Nantes

Durée :

3 jours - 21 heures

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 870 €

Public et pré-requis :

Tout professionnel de la protection de l'enfance (éducateurs-trices...)

Méthodes pédagogiques :

Afin d'assurer un transfert concret et efficient des compétences d'Écoute émotionnelle, trois méthodes pédagogiques différentes

- ❖ Apprentissage expérientiel : faire émerger les apprentissages dans l'expérience de vie
- ❖ Apprentissage par mise en situation : utilisation d'un modèle québécois
- ❖ Apprentissage conventionnel : utilisation schémas et concepts

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenants :

- ❖ Peggy JEHANNO
- ❖ André THERRIEN

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS : COMMUNIQUER AVEC EFFICACITÉ

Objectifs

- ▲ Accroître l'efficacité des écrits professionnels et en particulier des rapports
- ▲ Se mobiliser autour du destinataire et des objectifs poursuivis
- ▲ Consolider la pratique rédactionnelle des équipes
- ▲ Optimiser le temps rédactionnel
- ▲ Harmoniser les productions

Programme

- ▲ **Pour proposer des écrits ciblés, comment :**
 - Orienter son message vers le destinataire
 - S'inscrire dans un schéma de communication identifié
 - Assigner des objectifs à son écrit
 - Favoriser la lisibilité et la compréhension
- ▲ **Pour réaliser des écrits « vitrines », comment :**
 - Optimiser la qualité du rendu.
 - S'inscrire dans une culture de l'institution.
 - Harmoniser les productions des services
 - Relire efficacement
- ▲ **Pour consolider l'impact de ses écrits, comment :**
 - Hiérarchiser les éléments d'information
 - Proposer des développements construits proposant des parcours de lecture logique
 - S'appuyer sur un vocabulaire adapté, recourir à des phrases courtes
 - Construire des paragraphes structurés, élaborer des titres pleins
 - Optimiser la présentation du texte, informer, argumenter, convaincre
- ▲ **Pour accroître son aisance rédactionnelle, comment :**
 - Renforcer la confiance dans sa capacité à communiquer à l'écrit
 - Se mobiliser à partir d'objectifs identifiés
 - Consolider ses repères orthographiques
 - Alléger sa syntaxe
 - S'appuyer sur des matrices rédactionnelles
- ▲ **Pour gérer au mieux sa charge écrite, comment :**
 - S'organiser pour intégrer au mieux la rédaction des rapports dans son temps de travail, modéliser sa production, gagner en rapidité rédactionnelle
- ▲ **Pour mieux connaître son fonctionnement vis-à-vis de l'écrit :**
 - Comment j'aborde les écrits
 - Sa relation à l'écrit

Date(s) :

Nous contacter pour toute demande ou organisation en intra

Lieu :

Nantes

Durée :

2 jours - 14 heures

(personnel éducatif)

1 jour - 7 heures

(personnel administratif)

Tarif adhérents :

Salarié.e.s : 580 € (2 jours)

Salarié.e.s : 290 € (1 jour)

Public et pré-requis :

Educatif : travailleurs sociaux

Administratif : secrétaires et assistantes

Méthodes pédagogiques :

- ▲ Apports théoriques et pratiques
- ▲ Echange
- ▲ Travail à partir des écrits des participants

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

▲ Laurence GUILLOT

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.



RÉCAPITULATIF CHRONOLOGIQUE

DATES	INTITULÉS	RUBRIQUES	FORMATEURS	P.
3 février 2023	Elaborer l'ERRD (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses). Un support pour rendre compte de l'utilisation des ressources et évaluer la mise en œuvre du CPOM	Gestion, comptabilité, tarification	Maiwenn L'HOSTIS	36
27 - 28 février 2023	Travail collaboratif	Pratiques professionnelles	Michaël BODZIOCH	42
2 mars 2023	Optimiser la gestion des congés payés et des jours fériés	Droit social	Laurence BOURGEON	23
3 - 10 mars 2023 (matins)	Fondamentaux de la protection de l'enfance : histoire, fonctionnement, évolution et enjeux	Pilotage et gouvernance associative	Sophie BUFFARD Simon MAGNIER	13
21 mars 2023	Nomenclatures des besoins et prestations SERAFIN PH	Pilotage et gouvernance associative	Mathilde CAPOULADE	14
4 avril 2023	Réviser son projet associatif et stratégique	Pilotage et gouvernance associative	Cathy BELLEC	15
6 avril 2023	Réussir ses recrutements : de la présélection des candidats à l'intégration du salarié	RH et management	Raphaëlle MERLET	29
14 avril 2023	CDD, temps partiel : un focus indispensable pour une bonne utilisation de ces différentes formes de travail	Droit social	Laurence BOURGEON	24
25 mai 2023	EPRD le comprendre et l'élaborer (Niveau 1)	Gestion, comptabilité, tarification	Maiwenn L'HOSTIS	37
5 - 6 juin 2023	Ethique dans les pratiques professionnelles des soignants	Pratiques professionnelles	Véronique HENO	44
8 - 9 juin 2023	Cultiver le bien-être au travail - Prévention de l'épuisement professionnel	Pratiques professionnelles	Isabelle ARIAUX	46
22 juin 2023	Engager une démarche d'amélioration de l'attractivité de sa structure	RH et management	Raphaëlle MERLET	31
29 juin 2023	Préparer et négocier un CPOM médico-social et social	Gestion, comptabilité, tarification	Maiwenn L'HOSTIS	38
21 - 22 sept 2023	Maîtriser les fondamentaux en droit social dans le secteur associatif, identifier les principaux pièges et prévenir les risques	Droit social	Laurence BOURGEON	25
28 sept 2023	Conduire des entretiens professionnels et des entretiens annuels	RH et management	Raphaëlle MERLET	32
4 - 5 oct 2023	Mesurer l'utilité-l'impact social de l'association de solidarité, des ESMS et des projets et valoriser l'innovation sociale	Pilotage et gouvernance associative	Véronique DOR-PESSEL	16
5 - 6 oct 2023	Gestion et aménagement du temps de travail	Droit social	Laurence BOURGEON	26
9 - 16 oct 2023	Comment intégrer les modalités distancielles dans l'accompagnement des publics ?	Pratiques professionnelles	Michaël BODZIOCH	50
10 oct 2023	Connaître les besoins alimentaires et agir concrètement sur l'offre alimentaire "Alimentation plaisir, bien-être et équilibre"	Pratiques professionnelles	Delphine CAILLON LOGER	51
12 oct 2023	Engager une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences - GPEC	RH et management	Raphaëlle MERLET	33
16 oct 2023	Le climat éthique au travail : l'éthique en pratique pour promouvoir des relations interpersonnelles de confiance	RH et management	Véronique HENO	34
17 oct 2023	Sensibiliser à la démarche participative	Pilotage et gouvernance associative	Anouk Grayon	17
6 - 7 nov 2023	La culture de la bientraitance dans le secteur associatif : des repères à la mise en œuvre	Pratiques professionnelles	Véronique HENO	52
9 nov (journée) et 17 nov 2023 (matin)	Mettre en pratique une démarche de protection des données personnelles dans son association - RGD	Pilotage et gouvernance associative	Eliès BENHELAL	18
14 nov 2023	Les fondamentaux de la rupture de contrat de travail	Droit social	Laurence BOURGEON	27
16 nov 2023	Engager une démarche RSO (responsabilité sociétale des organisations) dans le secteur sanitaire, social et médico-social	Pilotage et gouvernance associative	Cathy BELLEC Raphaëlle MERLET	19
20 nov 2023	Facteurs clés de succès pour la réponse aux appels à projets	Pilotage et gouvernance associative	Olivier RABILLOUD	20
21 - 22 - 28 nov 2023	Soutien à la parentalité - Au carrefour des écouteurs rationnelle et émotionnelle	Pratiques professionnelles	André THERRIEN Peggy JEHANNO	53
23 - 24 nov 2023	EPRD (Niveau 2) : Pilotage et Analyse financière des ESMS	Gestion, comptabilité, tarification	Maiwenn L'HOSTIS	39
7 - 8 déc 2023	Maîtriser les spécificités comptables et financières dans les ESMS	Gestion, comptabilité, tarification	Christine BLANLOEIL	40
12 déc 2023	Appréhender l'environnement du secteur médico-social - Institutions et parcours de la personne âgée et de la personne handicapée	Pilotage et gouvernance associative	Mathilde CAPOULADE ou Eugénie MALANDAIN	21
Nous contacter	Intégrer les nouvelles générations et travailler avec elles - management intergénérationnel	RH et management	Laurence GUILLOT	30
Nous contacter	Mieux gérer son temps et ses priorités	Pratiques professionnelles	Isabelle ARIAUX	43
Nous contacter	Gestion du stress face à la violence et l'agressivité des usagers	Pratiques professionnelles	Laurence GUILLOT	45
Nous contacter	Animer un collectif à distance : sur demande en INTRA	Pratiques professionnelles	Michaël BODZIOCH	48
Nous contacter	Prévenir et anticiper les conflits	Pratiques professionnelles	Laurence GUILLOT	49
Nous contacter	Les écrits professionnels : communiquer avec efficacité	Pratiques professionnelles	Laurence GUILLOT	54
Nous contacter	Utiliser l'analyse financière secteur esms	Gestion, comptabilité, tarification	Maiwenn L'HOSTIS	

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3, L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail.

Champ d'application

Article 1 - Objet

Le présent règlement a pour but de satisfaire à l'obligation posée par l'article du Code du travail relatif aux organismes de la formation professionnelle.

Le règlement rappelle les principales mesures applicables en matière de santé et de sécurité des stagiaires dans l'organisme de formation ; il fixe les règles relatives à la discipline et notamment la nature et l'échelle des sanctions applicables aux stagiaires ainsi que les droits de ceux-ci en cas de sanction.

Article 2 - Application

Le présent règlement intérieur s'applique aux stagiaires suivant une formation dispensée par l'URIOPSS à l'intérieur de ses locaux situés 4 rue Arsène Leloup - 44100. Cependant, le présent règlement intérieur ne se substitue pas à celui des locaux accueillant la formation. Le stagiaire s'engage également à respecter ce dernier.

Article 3 - Personnel assujéti

Le présent règlement intérieur doit être remis aux stagiaires avant la formation. Il s'applique à tous les stagiaires, qui doivent s'y conformer.

Règles générales d'hygiène et de sécurité

Article 4 - Sécurité

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage ainsi qu'en matière d'hygiène.

Article 5 - Consigne d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichées dans les locaux de l'Uriopss de manière à être connues de tous les stagiaires.

En cas de démonstrations ou d'exercices prévus pour vérifier le fonctionnement du matériel de lutte contre l'incendie et les consignes de prévention d'évacuation sur le lieu du stage, les stagiaires sont tenus d'y participer.

Il est interdit de manipuler les matériels de secours (extincteurs) en dehors de leur utilisation normale et d'en rendre l'accès difficile. Il est également interdit de neutraliser tout dispositif de sécurité.

Article 6 - Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au directeur ou aux personnes présentes de l'Uriopss qui en réfère à l'employeur d'origine.

Conformément au Code du travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve à l'Uriopss ou encore pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le directeur de l'Uriopss auprès de la caisse de sécurité sociale.

Article 7 - Boissons alcoolisées et drogues

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est également interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans l'organisme de formation.

Article 8 - Interdiction de fumer

En application du décret n°92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer et de vapoter dans les salles de formation et autres locaux accessibles (toilettes, cage d'escalier, ascenseurs,...).

Article 9 – Protection des données : respect du RGPD

Conformément au RGPD, les stagiaires disposent d'un droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données les concernant en nous envoyant un mail à contact@uriopss-pdl.fr

Discipline et mesures disciplinaires

Article 10 - Absence et retard

Les stagiaires sont tenus de respecter les horaires de formation mentionnés dans la convocation, sous peine de l'application des dispositions suivantes :

- En cas d'absence ou retard en formation, le stagiaire doit avertir le service formation de l'Uriopss et s'en justifier.
- Dans le cas où un stagiaire souhaite quitter les locaux avant l'heure de fin de formation prévue, il devra signer une décharge au secrétariat de la formation. Cette décharge sera communiquée à son employeur.
- Lorsque le stagiaire est salarié en formation dans le cadre du plan de formation, l'Uriopss informe l'employeur de ses absences dès qu'il en a connaissance.

Les stagiaires sont également tenus de respecter les locaux ainsi que le matériel mis à leur disposition pendant la durée de la formation.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 11 - Comportement

Les stagiaires sont tenus de respecter les instructions qui leur sont données par la direction ou le responsable et par les formateurs de l'organisme de formation.

Ils sont tenus au respect et à la correction vis-à-vis des formateurs, de tous les personnels et de tous les usagers de l'organisme de formation.

Les personnes en formation, les personnels de l'URIOPSS et les formateurs extérieurs respectent les principes de laïcité et de neutralité politique, idéologique et religieuse, incompatibles avec toute propagande. Tout prosélytisme est rigoureusement proscrit à l'intérieur de l'établissement, sous quelque forme que ce soit.

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.

Article 12 - Utilisation du matériel

Sauf autorisation particulière de la direction de l'organisme de formation, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite.

Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur.

Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

Article 13 – Téléphone

Les communications téléphoniques extérieures ne sont pas transmises aux stagiaires pendant le temps de formation, sauf cas d'urgence.

Les téléphones portables doivent être éteints pendant le temps de formation.

Article 14 - Vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

L'Uriopss décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans son enceinte (salle de formation, hall d'accueil...).

Article 15 - Nature des sanctions

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction. Constitue une sanction au sens de l'article R.6352-3 du Code du travail toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le directeur de l'Uriopss ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé au stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra

consister :

- soit en un avertissement oral ou écrit
- soit en un blâme ou un rappel à l'ordre
- soit en une mesure d'exclusion définitive de la formation

Article 16 - Procédure disciplinaire

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le directeur de l'Uriopss ou son représentant envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence du stagiaire dans une formation, il est procédé de la manière suivante :

- Le responsable formation ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.
- Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation. La convocation mentionnée à l'alinéa précédent fait état de cette faculté.
- Le responsable formation ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.
- La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien ou, le cas échéant, après la transmission de l'avis de la commission de discipline. Elle fait l'objet d'une décision écrite motivée, notifiée au stagiaire sous la forme d'une lettre qui lui est remise contre décharge ou lettre recommandée.
- Lorsque l'agissement a donné lieu à une sanction immédiate (exclusion, mise à pied), aucune sanction définitive, relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui et éventuellement que la procédure ci-dessus décrite ait été respectée.

Le directeur de l'URIOPSS informe de la sanction prise :

- L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'une action de formation dans le cadre du plan de formation
- L'employeur et l'organisme collecteur paritaire agréé qui a pris en charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un congé individuel de formation
- L'organisme collecteur paritaire agréé qui a assuré le financement de l'action de formation dont a bénéficié le stagiaire

Application du présent règlement

Article 17 - Entrée en vigueur

Le présent règlement intérieur entre en application à compter du 2 janvier 2020.

Caroline URBAIN
Présidente URIOPSS Pays de la Loire



POUR VENIR À L'URIOPSS PAYS DE LA LOIRE

ADRESSE

4 RUE ARSÈNE LELOUP - 44100 NANTES

TÉLÉPHONE / FAX

TÉL : 02 51 84 50 10
07 48 92 41 71

MAIL / WEB

m.capoulade@uriopss-pdl.fr
www.uriopss-pdl.fr

PLAN D'ACCÈS



TRAMWAY

- Ligne 1 - Beaujoire-François Mitterrand - Arrêt Chantiers Navals



PARKING

- Parking Chantiers Navals - Quai de la Fosse
- Parking Médiathèque - Quai de la Fosse - rue de l'Héronnière
- Parking Les Machines de l'Île - 10 rue Arthur III
- Zenpark - 12 rue Arsène Leloup : <https://zenpark.com> -
Plateforme de parking partagé (sur résa)



BULLETIN D'INSCRIPTION

STAGES INTER-ÉTABLISSEMENTS

Numéro de déclaration : 52.44.00691.44 - SIRET : 788 354 199 000 36

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Intitulé du stage _____

Dates _____ N° d'adhérent _____

Nom de la structure _____

Téléphone _____ Télécopie _____

Email _____

Adresse complète _____

Nom et adresse d'envoi de la convention et de la facture (si différents) _____

Par quel support avez-vous découvert ce(s) stage(s) ?

☐ Catalogue ☐ Site Internet ☐ Email ☐ Newsletter ☐ Autre (merci de préciser)

Appliquez-vous une convention collective ?

☐ Oui ☐ Non Si oui laquelle ? _____

Adhérez-vous à un syndicat employeur ?

☐ Oui ☐ Non Si oui lequel ? _____

STAGIAIRE(S)

Coordonnées du (des) stagiaire(s)	Fonction	Coût	Règlement
Nom _____ Prénom _____ Email _____			Bénévoles : x € = €
Nom _____ Prénom _____ Email _____			Salariés : x € = €
Nom _____ Prénom _____ Email _____			Total : €

Quelles sont vos attentes par rapport à cette formation ? _____

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter pour toute question relative à l'accessibilité et/ou l'adaptation de la formation.

Nom du responsable

Signature + cachet

ORGANISATION GÉNÉRALE DES STAGES

Numéro de déclaration : 52.44.00691.44

CONDITIONS GÉNÉRALES

INSCRIPTION - CONVENTION - PAIEMENT - ANNULATION

- Le coût pédagogique de la formation est indiqué par personne sur chacun des programmes. Le tarif non adhérent est de 440 € TTC par jour et par personne.
Repas non compris
- La demande d'inscription se fait par écrit à l'aide du bulletin d'inscription à nous adresser dûment complété.
- Une convention indiquant toutes les informations utiles quant à l'organisation du stage sera adressée à chaque structure.
- Le lieu de formation peut être modifié.
- L'inscription sera définitive après le retour de cette convention signée.
- Le règlement sera à effectuer à réception de la facture adressée par l'URIOPSS Pays de la Loire à l'issue de la formation.
- Tout stage commencé est dû.

ANNULATION

Toute annulation doit nous parvenir par écrit au moins 7 jours avant le début du stage. En cas de non respect de ce délai, le montant intégral du stage est dû. En cas de force majeure (maladie ou autre motif avec justificatifs) un remboursement partiel pourra être envisagé. Le déroulement effectif d'un stage est soumis à un nombre minimum de participants : l'URIOPSS se réserve le droit d'annuler ou reporter tout stage dont le nombre de participants serait insuffisant.

INFORMATION PREALABLE AUX STAGIAIRES

Avec l'envoi de la convention, et donc avant l'inscription définitive, sont envoyés à l'établissement, pour le stagiaire, la fiche de la formation avec le programme, les objectifs, les méthodes pédagogiques, les horaires et lieu, les titres et qualités du formateur.

MENTION RGPD

La collecte de ces données est destinée à permettre à l'URIOPSS Pays de la Loire de préparer et gérer votre inscription et votre participation à une formation. Ces données personnelles ne pourront être utilisées par l'URIOPSS à d'autres fins que celles-ci sans votre accord explicite. Les données seront conservées au minimum pendant toute la durée du traitement, puis jusqu'à la limite imposée par l'Administration Française pour ce type de traitement. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD), vous pouvez accéder et obtenir une copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de ses données. Néanmoins la mise en application de ces droits ne pourra pas surpasser les obligations légales de l'URIOPSS sur ces traitements. Pour exercer ce droit, vous pouvez contacter l'URIOPSS Pays de la Loire par mail : contact@uriopss-pdl.fr. Merci de transmettre ces informations à chaque personne inscrite.

EVALUATION ET ATTESTATION DE PRESENCE ET DE FORMATION

- Un questionnaire de satisfaction de l'action de formation sera à remplir par le stagiaire et à remettre à l'intervenant en fin de formation.
- Une attestation de présence et de formation, établie au vu de la feuille d'émargement signée par les participants, et mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action, sera adressée à l'employeur pour remise au stagiaire.
- Une copie de cette attestation peut être adressée à l'OPCA avec votre dossier de demande de prise en charge comme justificatif de présence.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

TÉL 07 48 92 41 71

Mathilde CAPOULADE
m.capoulade@uriopss-pdl.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

N° de déclaration : 52.44.00691.44

N° de SIRET : 788 354 199 000 36

Horaires et lieu

Ils sont précisés sur la convention qui vous sera adressée avant le début du stage.

BULLETIN D'INSCRIPTION
STAGES INTER-ÉTABLISSEMENTS
Document à retourner complété et signé - voir les annexes

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Nom du stagiaire : _____ N° d'adhésion : _____

Nom de la structure : _____

Matricule : _____

Adresse : _____

Adresse complète : _____

Nom et adresse d'envoi de la convention et de la facture (si différent) : _____

Par quel support vous nous communiquez votre réponse ?
☐ Courrier ☐ Site internet ☐ Autre (préciser ci-dessous) : _____

Approuvé par la convention collective : ☐ Oui ☐ Non

Adhésion au règlement intérieur : ☐ Oui ☐ Non

STAGIAIRES

Prénoms	Nom	Fonction	Statut	Signature
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____

Quelles sont vos attentes par rapport à cette formation ? _____

Par quel support vous communiquez votre réponse ? _____

Signature : _____

URIOPSS - voir les annexes conditions générales de vente - contact@uriopss-pdl.fr
 4 rue Arsène Leloup - 44100 Nantes
 Tél. : 02 51 84 50 10 - Email : m.capoulade@uriopss-pdl.fr

Retrouvez notre catalogue et le bulletin d'inscription sur notre site www.uriopss-pdl.fr rubrique "Formations".

VOTRE URIOPSS, PORTE VOIX ET TISSEUSE DE LIENS !

L'Union Régionale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux des Pays de la Loire (URIOPSS) regroupe plus de 200 organismes gérant plus de 700 établissements et services à but non lucratif couvrant, dans toutes leurs diversités, **le champ de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale**. Ils mobilisent au service de leurs projets, **salariés et bénévoles**.*

Ces organismes agissent dans les domaines de l'enfance et de la famille, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, de la santé, du handicap et des personnes âgées ainsi que de la formation des travailleurs sociaux.

**associations, mutuelles, fondations*



LES VALEURS QUI NOUS RASSEMBLENT

- ◆ La primauté de la personne, disposant de droits fondamentaux, première actrice de son projet de vie
- ◆ La solidarité, source de lien social et d'engagement
- ◆ La démocratie, une gouvernance orientée vers une participation de tou.te.s
- ◆ L'altérité, source de liens, de coopération et d'innovations

L'URIOPSS : UNE UNION, UNE TÊTE DE RÉSEAUX, UNE IDENTITÉ CONSTITUÉE DE SPÉCIFICITÉS

L'Union agit auprès de ses adhérents, des partenaires et des pouvoirs publics en prenant en compte des prérequis dans chacune de ses actions :

- ◆ La proximité avec ses adhérents
- ◆ La transversalité, la complémentarité et la diversité des missions et des actions
- ◆ Le travail collectif et la coopération
- ◆ La contribution aux politiques publiques, en lien avec les représentants de l'Etat et des collectivités
- ◆ Un modèle économique hybride
- ◆ L'appartenance à un réseau national Uniopss-Uriopss



URIOPSS PAYS DE LA LOIRE

Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux

UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS



4 rue Arsène Leloup - 44100 Nantes
Tél : 02.51.84.50.10
m.capoulade@uriopss-pdl.fr
www.uriopss-pdl.fr